



RAPPORT D'ACTIVITÉS

2023



territoire
d'énergie
LOT



ACTEUR MAJEUR DE L'ÉNERGIE, AU SERVICE DES STRUCTURES PUBLIQUES DU LOT



SOMMAIRE

p.4

Présentation du syndicat

p.18

La concession en 2022

p.44

La mobilité électrique

p.52

Les énergies renouvelables

p.62

La donnée et le système d'information

p.74

Le focus RH

p.10

Les faits marquants

p.22

Électrification

p.48

La rénovation énergétique

p.56

L'éclairage public

p.68

Les éléments financiers





La présentation du syndicat



La Fédération Départementale d'Énergie du Lot – Territoire d'Énergie Lot (FDEL-TE46), syndicat mixte fermé créé en 1995, est l'acteur public majeur de l'énergie au service de l'ensemble des communes du Lot, lesquelles ont transféré leur compétence d'autorité organisatrice du service public de l'électricité (AODE).

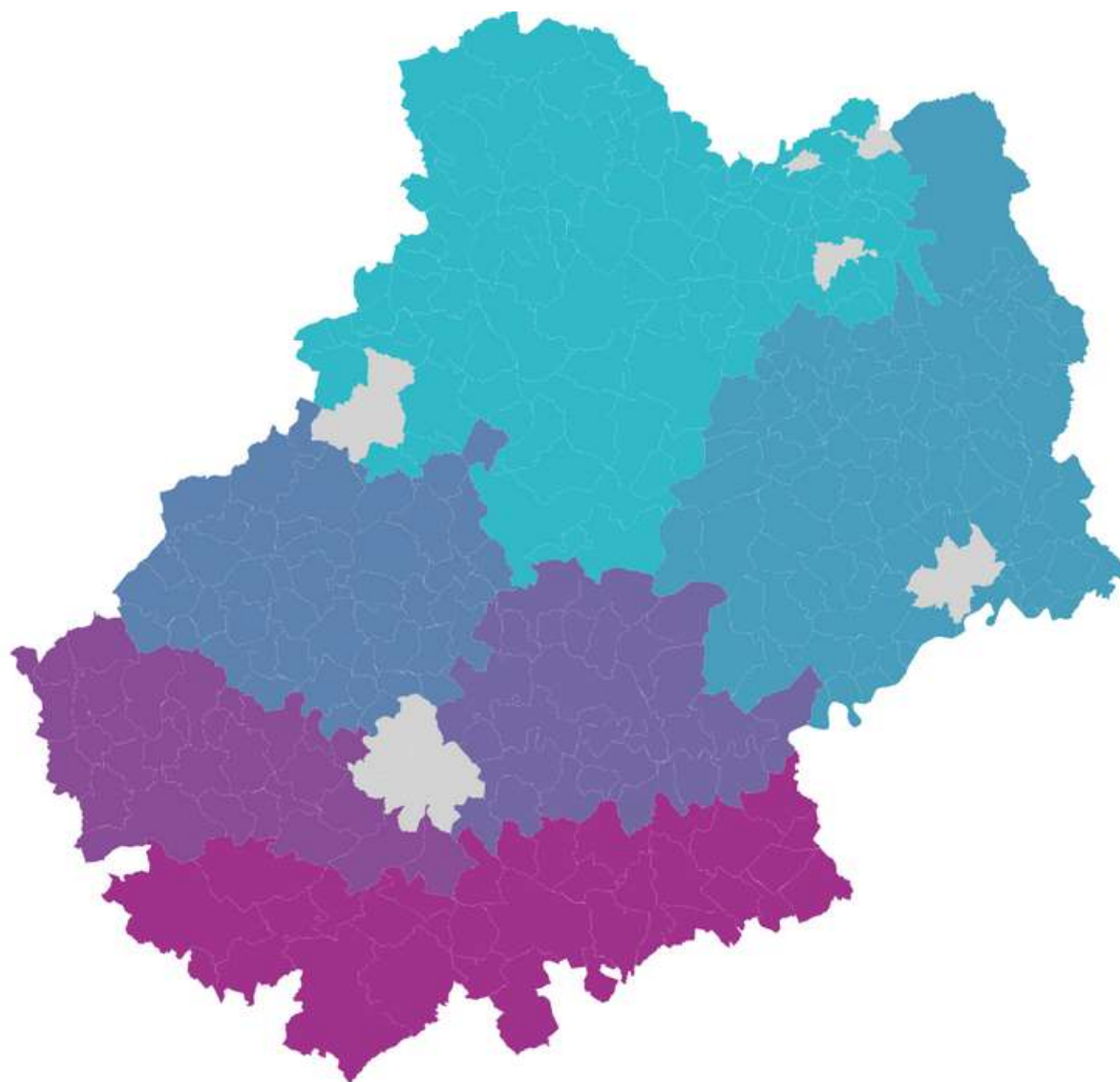
Notre champ d'action couvre l'ensemble du territoire du Lot, c'est-à-dire 313 communes.

Le syndicat compte 36 agents répartis en quatre pôles :

- Direction des Territoires
- Direction de la Transition Énergétique
- Direction des Ressources
- Direction de la donnée et du Système d'Information.

Les compétences développées au fil de ces années dans le Lot sont :

- **L'électrification rurale**, le cœur de l'activité. Nous réalisons des travaux sur le réseau électrique basse et haute tension.
- **L'éclairage public**, avec l'entretien et les travaux de rénovations des luminaires.
- **Les télécommunications** : FDEL-TE46 assure la maîtrise d'ouvrage de tous les travaux coordonnés de dissimulation des réseaux de télécommunications du Lot.
- **La transition énergétique**, avec la rénovation énergétique des bâtiments publics et la production d'énergie renouvelable.
- **La mobilité électrique**, avec l'implantation puis le développement de bornes électriques sur le territoire lotois.
- **Le groupement d'achats d'énergies** : le syndicat est le pilote départemental d'un groupement d'achats d'énergies coordonné par l'AODE du Tarn.



- SIE NORD DU LOT
- SIE FIGEAC
- SIE SAINT DENIS CATUS
- SIE CAHORS EST
- SIE SAINT MATRE
- SIE SUD DU LOT
- COMMUNES INDÉPENDANTES

313 COMMUNES

Un délégué par commune de moins de 1 000 habitants, deux pour 1 000 ou plus.

**6 COLLÈGES
ÉLECTORAUX**

Les délégués municipaux élisent, au sein de leur collège électoral, les délégués syndicaux dont le nombre est fixé selon les conditions suivantes : un délégué par 5 000 habitants ; un délégué par tranche complète de 700 kms de lignes HTA/BT du réseau public de distribution d'électricité.

**7 COMMUNES
INDÉPENDANTES**

Biars sur Cère, Cahors, Figeac, Gourdon, Laval de Cère, Pradines et Saint-Céré. Un délégué par 5 000 habitants ou par fraction de 5 000 habitants.

1 EPCI

La Communauté de Communes de Grand-Figeac. Un délégué par 5 000 habitants ou par fraction de 5 000 habitants.

LE COMITÉ SYNDICAL

Il est composé de 60 membres.

LE BUREAU SYNDICAL

Il est composé de 16 personnes : le Président, 8 Vice-Présidents et de 7 membres.



Les membres actuels du bureau syndical

1 Président :

M. Jean-Claude BESSOU

8 Vice-Présidents :

M. Guillaume BALDY (1er)

M. Jacques COLDEFY (2ème)

M. Victor VAZ (3ème)

M. Vincent LABARTHE (4ème)

Mme Monette DESTAMPES (5ème)

M. Frédéric DECREMPS (6ème)

M. Jean-Luc LABORIE (7ème)

Mme Stéphanie ROUSSIES (8ème)

7 Membres :

Mme Nathalie DENIS

Mme Dominique LEGRAND

M. André MAZOT

M. Michel LAVAYSSIERE

M. Marc PERREAULT

M. Stéphane MAGOT

M. Francesco TESTA

Les missions de TE46 au service de la distribution d'énergie et de la transition énergétique



MAÎTRISE D'OUVRAGE
PROPRIÉTÉ DES
RÉSEAUX



CONTRAT DE
CONCESSION



MAÎTRISE DE LA
DEMANDE EN
ÉLECTRICITÉ



PRODUCTION
DÉCENTRALISÉE



TRÈS HAUT
DÉBIT
FIBRE OPTIQUE



ACHATS GROUPÉS
D'ÉNERGIE



CERTIFICATS D'ÉCONOMIE
D'ÉNERGIE



COMPÉTENCE GAZ



ÉCLAIRAGE
PUBLIC



URBANISME



MOBILITÉ DÉCARBONÉE



PLAN DE CORPS DE RUE
SIMPLIFIÉ (PCRS)



territoire
d'énergie
LOT







Les faits marquants

SCHÉMA PROSPECTIF ET STRATÉGIQUE 2023-2030 - PLANIFICATION 2023-2026

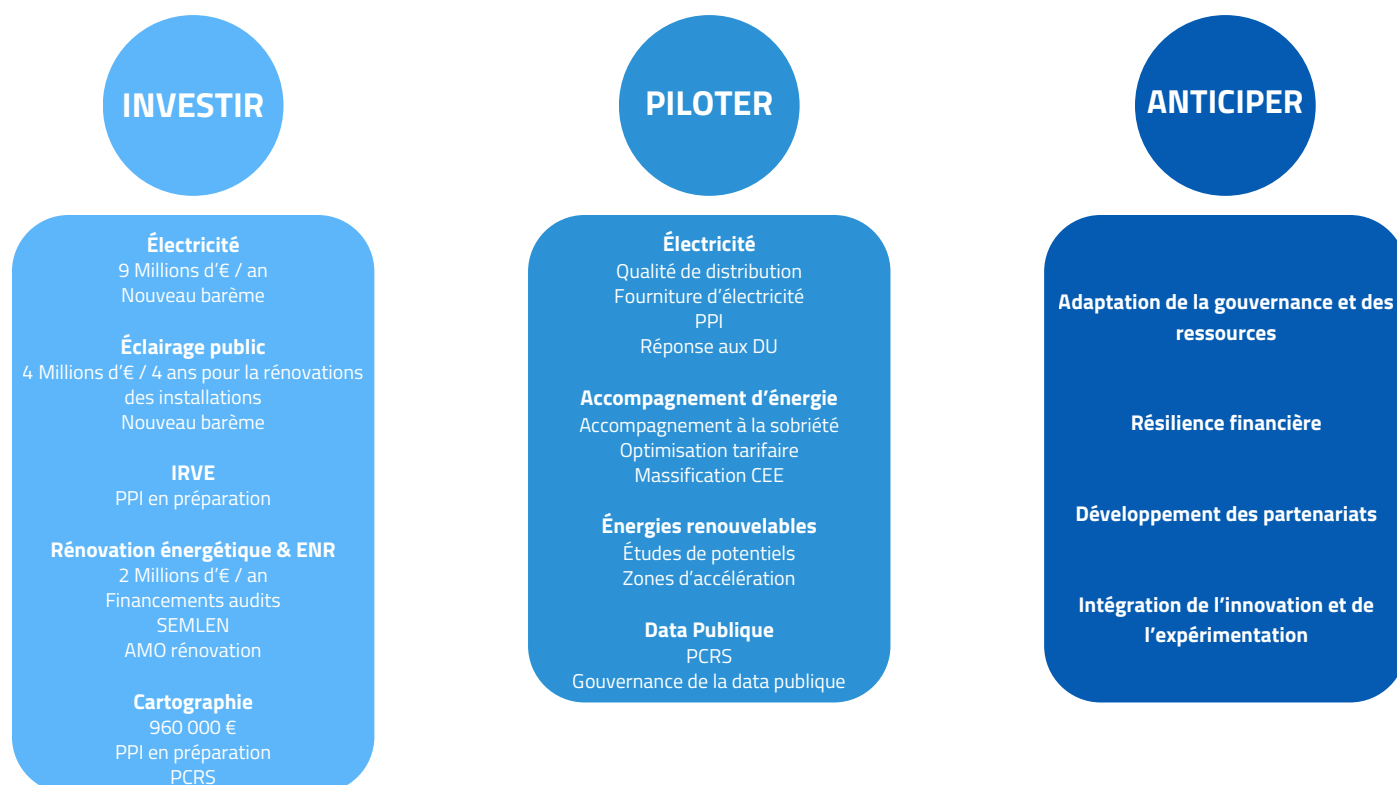
Les **11 et 12 janvier 2023**, plusieurs ateliers, formés d'élus et d'agents, ont été accompagnés dans le cadre d'une animation normalisée AFNOR. Ils ont participé activement à la formalisation d'un projet d'orientation du syndicat à court (2026) et moyen terme (2030), à savoir sa raison d'être, créer une vision ambitieuse, développer une stratégie centrée sur la création de valeur durable, construire une culture de la performance et de la transformation.

En ce qui concerne la stratégie à l'horizon 2030, bien qu'elle ne soit pas encore totalement définie, le schéma stratégique voté en 2023 a identifié les cinq axes stratégiques suivants :

- **Axe 1 :** Autorité Organisatrice des Réseaux et acteur de l'aménagement du territoire
- **Axe 2 :** Accompagnement des adhérents vers la massification de la production d'EnR et la performance énergétique
- **Axe 3 :** Développement des outils de mutualisation au service de ses adhérents
- **Axe 4 :** Gouvernance de la donnée des services publics locaux
- **Axe 5 :** Adaptation de sa gouvernance et de son organisation.

Il a été adopté le 29 mars 2023 par le Comité syndical réuni à Figeac.

SCHÉMA PROSPECTIF ET STRATÉGIQUE 2023-2030



COMMUNICATION DU RAPPORT D'OBSERVATIONS DE LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES

Le Comité syndical du **7 décembre 2023** a pris acte de la communication du rapport d'observations de la Chambre Régionale des Comptes sur le contrôle des comptes et de la gestion de la Fédération Départementale d'Energies du Lot sur les exercices 2016 et suivants et acte la tenue du débat organisé sur ce rapport d'observations.

Ce contrôle confirme l'importance croissante de la FDEL-TE46 en tant que donneur d'ordre majeur, propriétaire des réseaux et acteur clé de la transition énergétique. Il met également en lumière l'expertise du syndicat dans le contrôle de l'exécution du contrat de concession signé avec ENEDIS et EDF, grâce à des audits complets et réguliers.

En effet, la FDEL-TE46 a anticipé la transition énergétique en investissant pour renforcer les réseaux et les adapter aux énergies renouvelables. Le syndicat promeut cette stratégie ambitieuse en collaboration avec les acteurs locaux. Elle se traduit par le développement de diverses politiques de production énergétique et d'actions de sobriété en créant les outils nécessaires à cette démarche. Le rapport d'observations souligne les évolutions positives au sein de la FDEL-TE46, notamment en ce qui concerne l'accélération de la transition énergétique.

Le rapport met en avant la pertinence et la légitimité de la FDEL à occuper un rôle central dans la transition énergétique en tant que chef de file des initiatives au service des institutions publiques du Lot.

VOLET MAJEUR DE LA TRANSITION ENERGETIQUE

La FDEL-TE46 a été lauréate du dispositif Eff'ACTEE destiné à accompagner l'effacement des consommations électriques des bâtiments publics. **ACTEE**, pour Actions des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Energétique, est un programme qui aide les collectivités à développer des projets de rénovation énergétique des bâtiments publics.

Cet effacement électrique a pour objectif de diminuer la consommation d'électricité de son parc de bâtiments de manière ponctuelle pendant les pics de consommation afin de sécuriser le réseau électrique, réaliser des économies d'énergie et obtenir des gains économiques sans perte de confort.



Celui-ci se décline en trois volets :

- Un accompagnement à la connaissance de l'effacement via des outils dédiés.
- Le financement des démarches d'effacement sur le plan des ressources humaines, des diagnostics de potentiel et des outils.
- Une mise en relation des collectivités avec des opérateurs et agrégateurs d'effacement pouvant valoriser économiquement leurs capacités d'effacement électrique.

ACTEE

Territoire d'Énergie Lot a également bénéficié de la **subvention Fonds Vert éclairage public** afin que des communes ayant transféré cette compétence au syndicat puissent bénéficier de cette aide financière s'élevant à 50% du montant HT des travaux.

Pour l'ensemble des communes adhérentes, le syndicat finance jusqu'à 80% des opérations de rénovation de l'éclairage public.

FDEL-TE46 a été lauréate également du programme **ACTEE Fonds chêne** qui peut financer :

- Les postes d'économies de flux ;
- Les outils de suivi et de mesure des consommations énergétiques afin de cibler les gisements d'économies d'énergie ;
- Les études énergétiques (technique, financière) pour caractériser son patrimoine et vérifier la faisabilité des travaux ;
- Les études de MOE pour affiner les programmes de travaux de rénovation énergétique ;
- Les prestations d'AMO pour accompagner les collectivités dans leurs réflexions techniques, juridiques et financières en lien avec l'efficacité énergétique.



Partenariat avec l'ALEC Quercy Énergies

Un partenariat opérationnel entre nos deux structures permet de créer des synergies et une dynamique départementale pour :

- Élaborer des contrats de mission permettant à Quercy Énergies d'accompagner la FDEL-TE46 sur des actions de diagnostic énergétique, d'études spécifiques et d'animation ;
- Présenter une communication des sujets partagés, valorisant les actions des deux structures ;
- Établir une charte de mise à disposition de matériel et partager les opportunités d'achat de nouveaux matériels.



Ce partenariat a été renforcé pour la période 2022-2024 à travers la déclinaison de trois thématiques complémentaires :

- Renforcer l'attractivité des ENR via une animation mutualisée calibrée suivant le déploiement de la compétence de la FDEL ;
- Accompagner FDEL-TE46 pour l'animation et le suivi des outils de planification énergétique ;
- Organiser le partage de la donnée.

Le **comité de pilotage du Schéma Directeur des IRVE** s'est également tenu le **24 novembre**. Conformément à la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM), la FDEL-TE46 a élaboré un projet de Schéma Directeur pour le développement de nouvelles infrastructures à la maille départementale. Ce schéma, coconstruit avec l'ensemble des syndicats d'énergie d'Occitanie ainsi que les deux métropoles, s'inscrit dans une logique de coordination et d'anticipation des besoins de maillage en IRVE des territoires afin d'assurer la meilleure adéquation possible de l'offre de recharge aux besoins des usagers.

Le 16 juin 2023 correspond à la première année d'existence de la **SEM Lot Energies Nouvelles**. Créée en 2022 avec différents coactionnaires, la SEMLEN a poursuivi et développé ses activités en 2023.



SOUTIEN AUX ACTEURS PUBLICS ET PRIVÉS DU TERRITOIRE

La mise à jour des différents barèmes du syndicat en 2023 (coût des raccordements, participation des communes aux infrastructures IRVE et à la compétence éclairage public) a permis une moindre sollicitation des collectivités du territoire et un plus grand engagement financier de la FDEL-TE46 dans ces différents domaines.

Les entreprises titulaires de marchés publics de travaux ont alerté le syndicat sur l'accentuation de la hausse des prix des matières premières et des produits manufacturés. Ces hausses affectent sérieusement les conditions d'exécution et l'équilibre économique du secteur d'activité des travaux publics, notamment des travaux sur les réseaux de distribution d'électricité.

Compte-tenu de l'impact pour les entreprises prestataires et de ces circonstances particulières, la FDEL-TE46, a décidé de compenser en partie cette augmentation conformément à l'article R2194-5 du Code de la commande publique. A été actée par avenant une augmentation moyenne de 10 % à l'ensemble du bordereau de prix unitaires sans incidence financière sur le montant global du marché.

COMMUNICATION

2 temps forts ont rythmé la communication externe de la FDEL-Te46.

- Le **Congrès des maires du Lot** s'est tenu à Cahors le 20 octobre 2023. Il a été l'occasion de dialoguer avec les élus du territoire et de présenter l'ensemble des compétences du syndicat.
- **Trois réunions cantonales fin octobre**, en partenariat avec Enedis, ont permis de rencontrer les élus lotois et d'exposer nos avancées en termes de stratégie et d'organisation interne, d'évolution des barèmes ER/EP (Fonds vert) /IRVE, d'achats groupés d'énergie (positions 2024-2025), d'avancement du PCRS et des projets de la SEMLEN.



ÉVOLUTION DE LA STRUCTURE

En 2023, les **effectifs** du syndicat se sont renforcés avec cinq arrivées pour 36 agents au total : un coordonnateur éclairage public, un chargé de communication et une alternante en communication, un chargé de projets IRVE et un géomaticien.

Dans le but d'améliorer la qualité de vie et les conditions de travail des agents du syndicat, a été mené tout au long de l'année 2023 un **diagnostic des risques psychosociaux** qui a donné lieu à un **plan de prévention sur trois axes** : clarification de l'organisation/évolution des pratiques managériales/optimisation de l'information-communication.

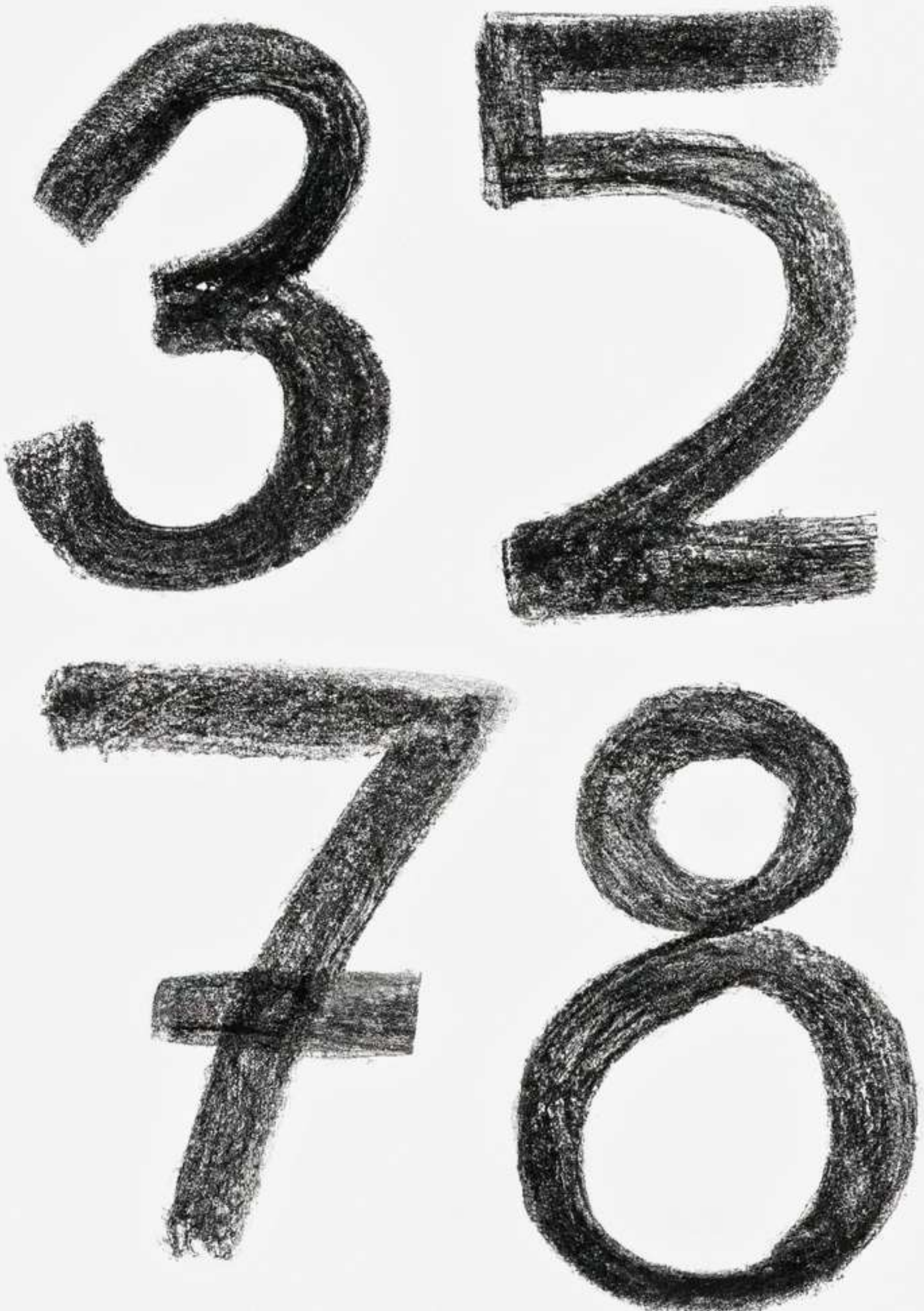
Cinq ateliers de cocréation thématiques ont également ponctué l'année 2023. Ils avaient pour thèmes : diffuser l'information, limiter la re-saisie, créer un espace de données unique, fiabiliser et simplifier les échanges avec les entreprises et répondre aux demandes des collectivités.

CONFÉRENCE LOI NOMÉ

La conférence départementale loi Nomé 2023 s'est tenue dans les locaux de la Préfecture du Lot. Cette réunion annuelle vise à présenter le travail commun réalisé par FDEL – Territoire d'Énergie Lot avec Enedis en vue de prioriser et d'optimiser les investissements sur le réseau, mais aussi de réaliser un diagnostic du réseau électrique et d'établir les programmes prévisionnels des deux acteurs pour l'année civile 2024, dans une logique globale d'efficacité territoriale.

Un bilan ainsi qu'un compte-rendu de leur politique d'investissement et de développement des réseaux ont été établis entre FDEL-TE46 et Enedis.







La concession en 2022



Caractéristiques générales	2020	2021	2022
Nombre de communes	313	313	313
Population sur le territoire	173 828	173 929	174 094
Nombre d'usagers	129 490	130 720	131 912
Nombre de postes sources (<i>dont sur la concession</i>)	21 (14)	21 (14)	21 (14)
Puissance des postes sources alimentant la concession (<i>dont sur la concession</i>)	781 (509)	781 (509)	781 (509)
Longueur du réseau HTA (kms)	6 040	6 114	6 118
Nombre de postes HTA/BT	7 141	7 195	7 244
Longueur du réseau BT (kms)	6 845	6 878	6 889
Longueur du réseau HTA + BT (kms)	12 885	12 992	13 008

Contrat

FDEL-TE46 est un syndicat garant et propriétaire des réseaux d'électricité de l'ensemble du territoire lotois.

Le syndicat est lié avec Enedis - EDF par un contrat de concession et lui a confié depuis maintenant de longues années les missions de développement et celles d'exploitation de ce réseau et de fourniture d'électricité.





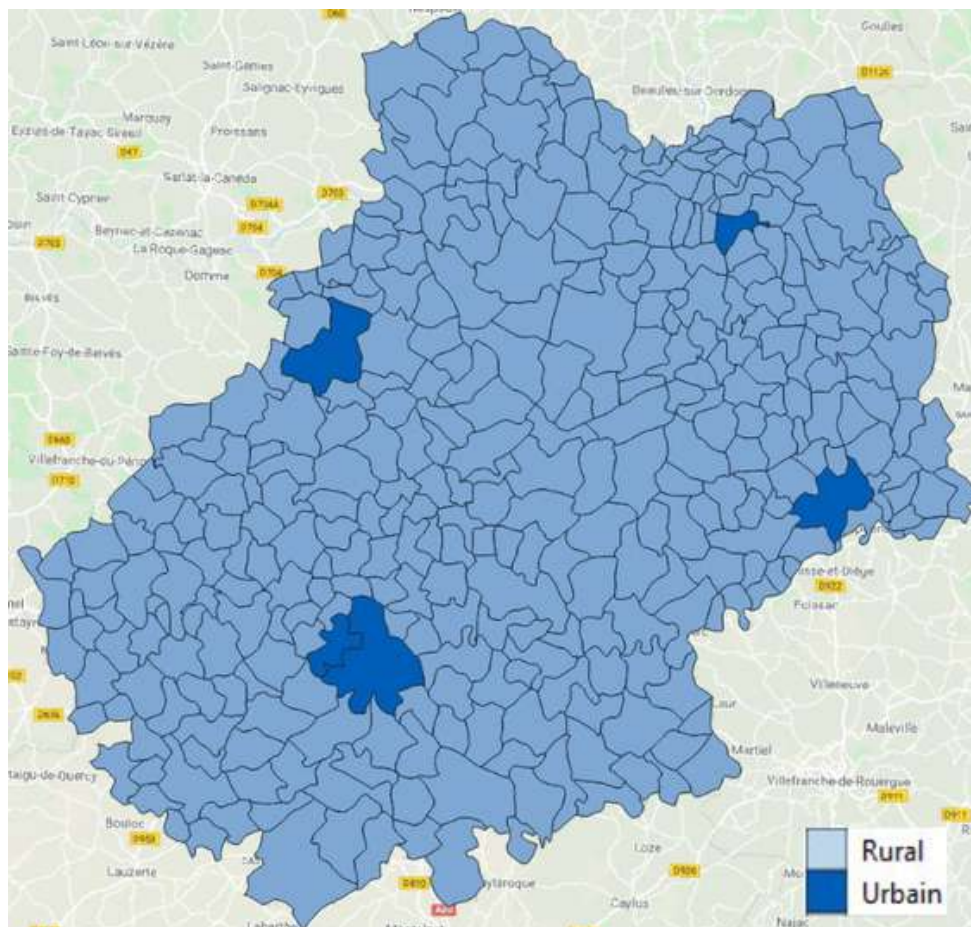


Électrification

Les enjeux de la distribution d'électricité dans le Lot



La distribution d'électricité dans le Lot



Rural

308 communes

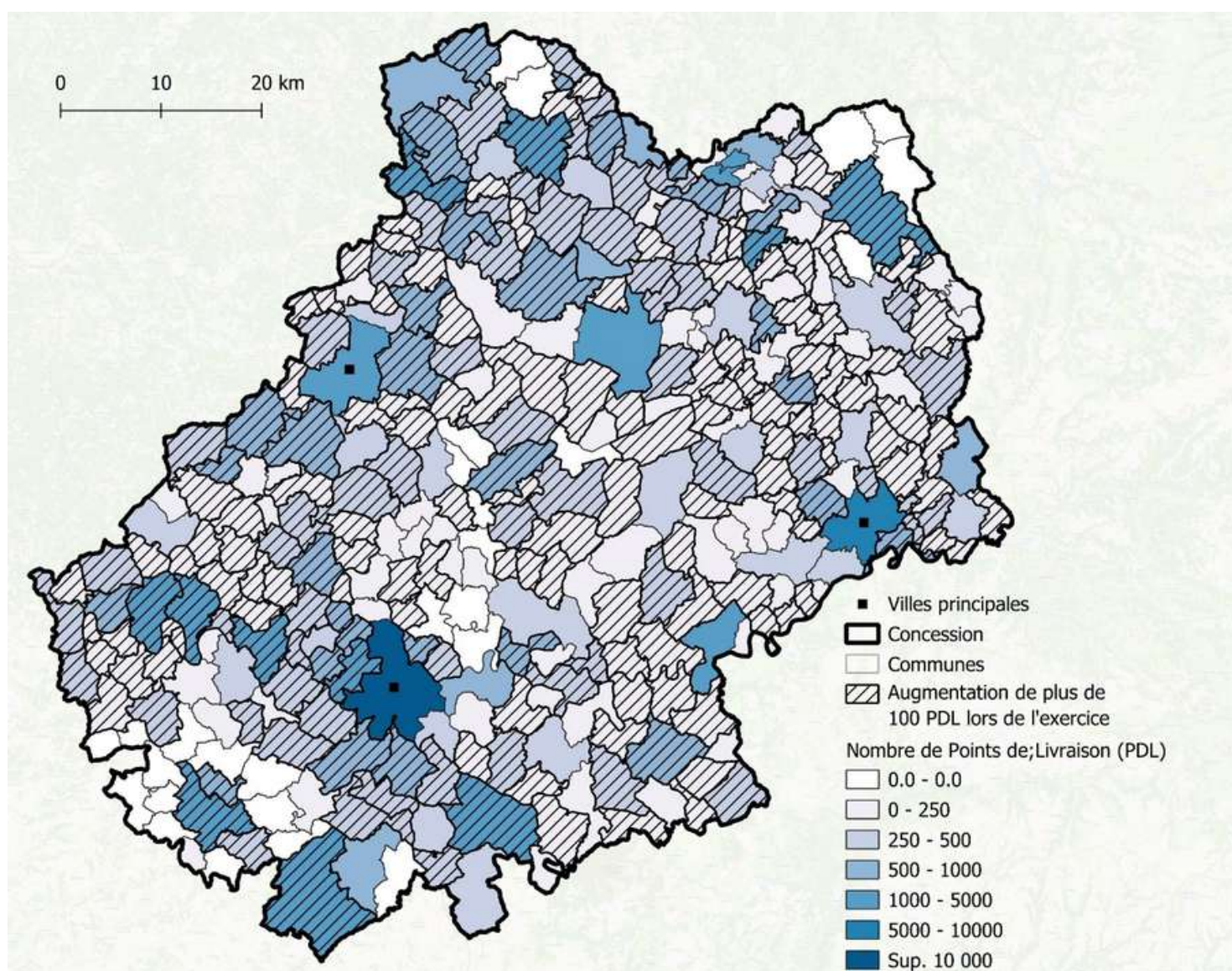
Urbain

Cahors, Gourdon, Figeac,
Saint-Céré, Pradines

	RENFORCEMENT BT	RENFORCEMENT HTA	SECURISATION	EXTENSION BT	EXTENSION HTA	EFFACEMENT ESTHETIQUE	DEPLACEMENT D'OUVRAGE
RURAL 	FDEL- TE46	ENEDIS	FDEL- TE46 ENEDIS	FDEL- TE46	ENEDIS	FDEL- TE46	ENEDIS
URBAIN 	ENEDIS	ENEDIS	ENEDIS	ENEDIS	ENEDIS	FDEL- TE46	ENEDIS



Répartition du nombre d'usagers par commune



I) Comparaison HTA et BT

a) Caractéristiques générales

Propriétaire des réseaux publics de distribution du Lot, FDEL-TE46 est maître d'ouvrage des travaux et contrôle l'activité du concessionnaire, Enedis. L'objectif est de garantir l'entretien du patrimoine existant, de favoriser les investissements, c'est-à-dire de se montrer garant de la bonne qualité de l'énergie et de la qualité du service public concédé.

Caractéristiques départ HTA	2020	2021	2022
Nombre de départ HTA	146	147	148
Nombre de départ HTA entre 50 et 70 kilomètres	41	42	41
Nombre de départ HTA entre 70 et 100 kilomètres	27	25	26
Nombre de départ HTA > 100 kilomètres	3	4	4
Longueur du plus long départ HTA (kms)	126.7	127.2	128
Commune départ HTA le plus long	Saint-Chels	Saint-Chels	Saint-Chels
Longueur moyenne des départs HTA (kms)	45.8	46	45.8

Points clés

- Le maître-mot de cet exercice 2022 est la **stabilité**.
- Le nombre de départs a légèrement augmenté (+1).
- Saint-Chels reste d'ailleurs la commune avec le départ HTA le plus long avec 128 kilomètres.
- La moyenne se stabilise à légèrement en dessous des 46 kilomètres.

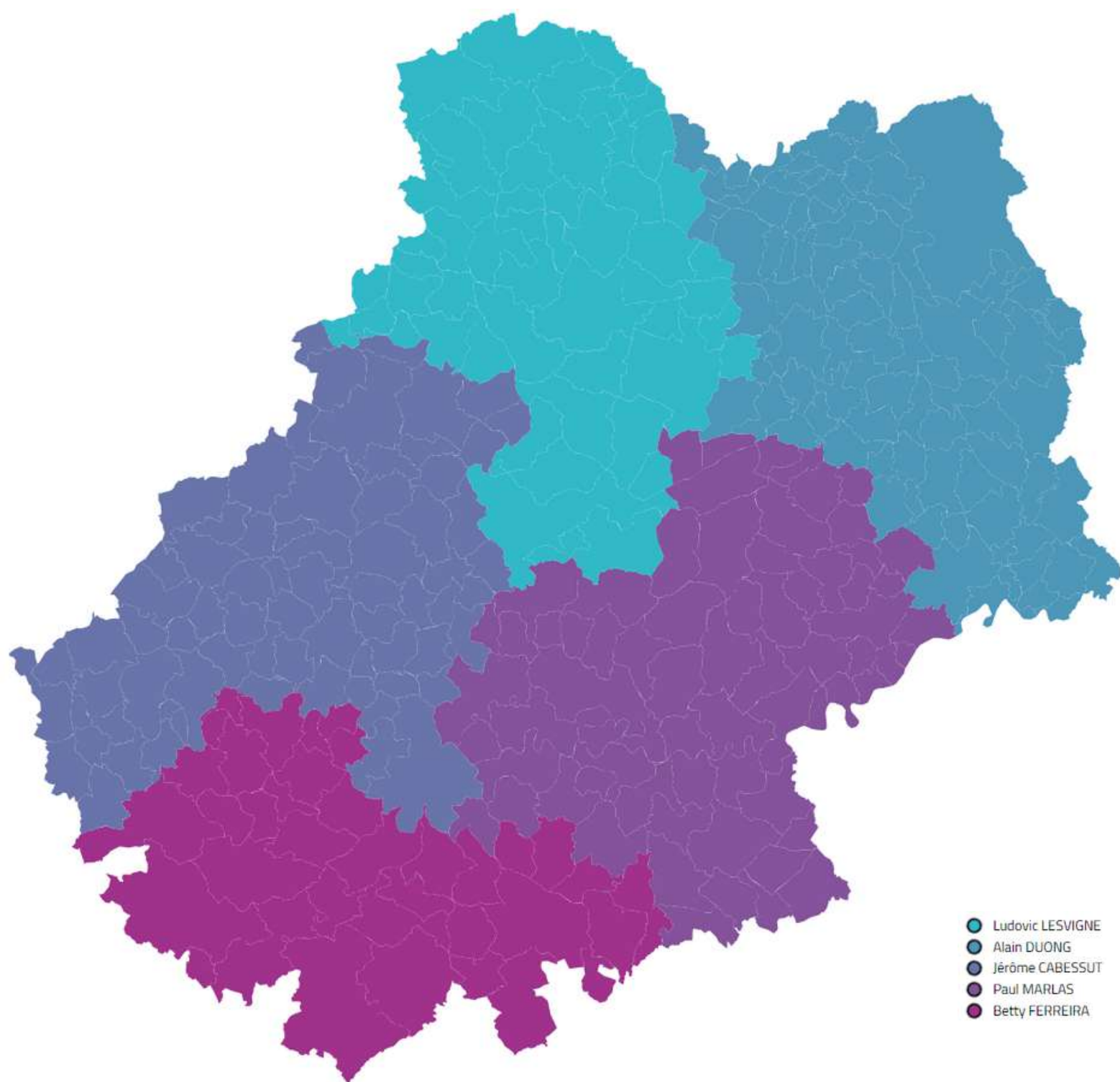


Caractéristiques départ BT	2020	2021	2022
Nombre de départ BT	13 393	13 583	13 733
Nombre de départ BT > à la moyenne nationale de 420 mètres	6 494	6 526	6 549
Nombre de départ BT > à 1 500 mètres	434	424	422
Nombre de départ BT > à 2 500 mètres	19	18	18
Longueur moyenne des départs BT (mètres)	511	505	501
Commune départ BT le plus long	Grèzes	Grèzes	Grèzes
Longueur du plus long départ BT (mètres)	3 117	3 117	3 117

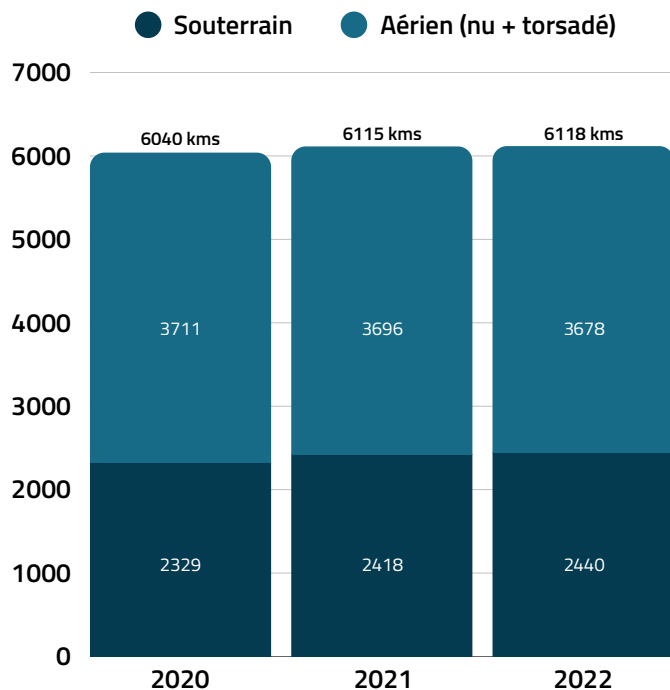
Points clés

- Le nombre de départs a augmenté (+150 par rapport à 2021), ce qui peut s'expliquer par une relative reprise d'activité post-Covid.
- Grèzes reste la commune avec le départ BT le plus long avec 3 117 mètres.
- La moyenne de longueur descend et affiche 501 mètres, ce qui reste supérieur à la moyenne nationale située à 425 mètres.

Répartition des chargés d'affaires

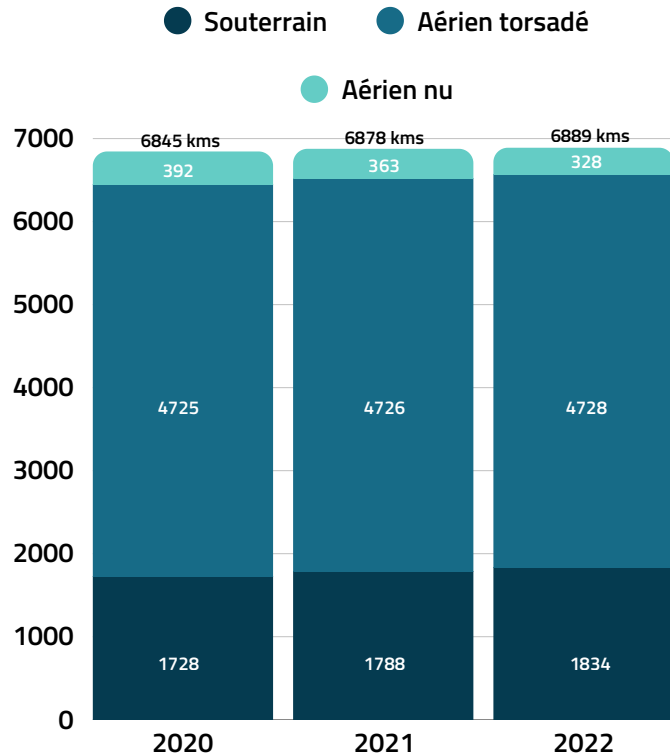


b) Évolution des réseaux HTA puis BT



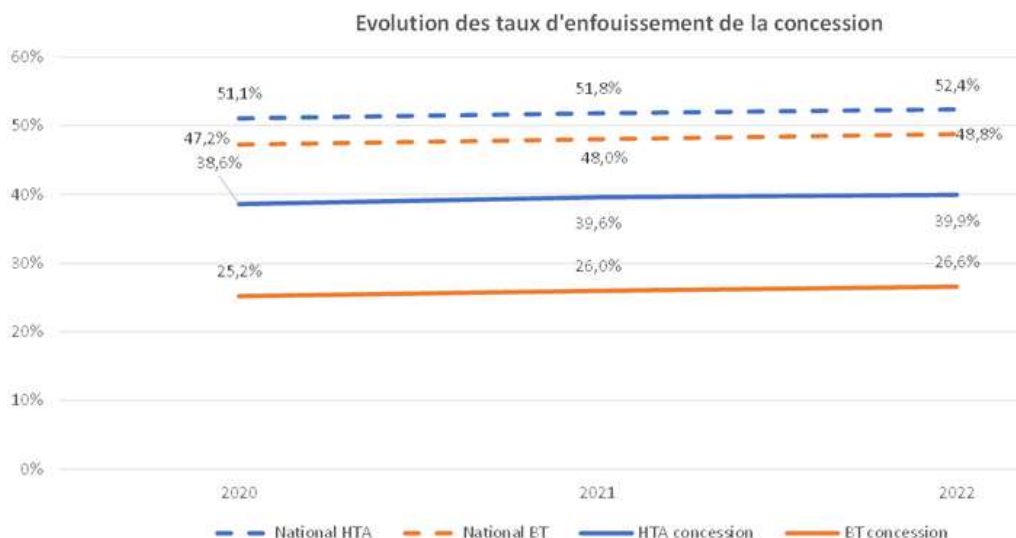
Points clés

- La longueur totale du réseau HTA s'est stabilisée, puisqu'elle est de 6 118 kms à fin 2022 (+3 kms par rapport à 2021).
- Une hausse est à constater sur les lignes souterraines (+22 kms), alors que les lignes aériennes ont légèrement baissé (-20 kms).



Points clés

- Pour le réseau BT, l'augmentation est de 21 kilomètres par rapport à 2021, avec une longueur totale de 6 889 km à fin 2022.
- Cette hausse se retrouve également sur les lignes souterraines BT (+46 kilomètres en un an).

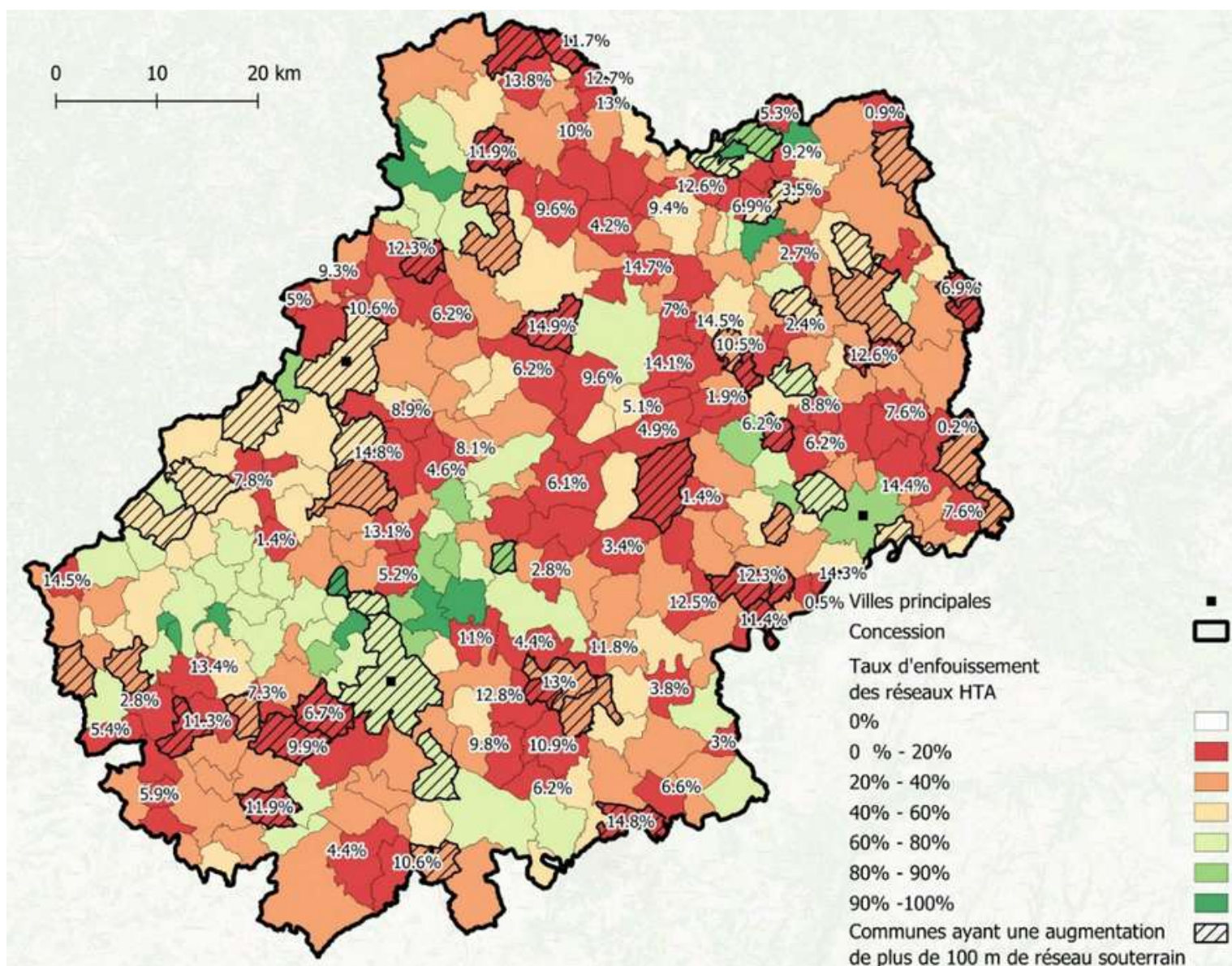


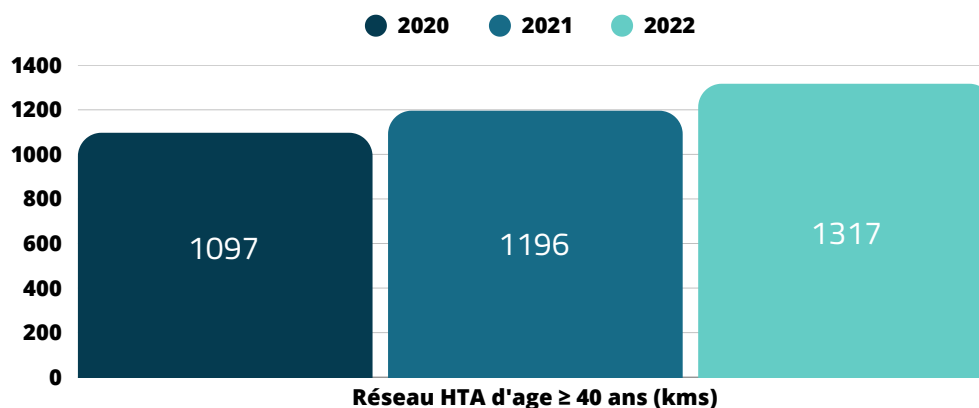
Points clés

- Le pourcentage de lignes souterraines est en légère augmentation : 39.9 % de la longueur totale des lignes pour le HTA et 26.6 % pour les BT, contre respectivement 39.6 % et 26 % en 2021.
- Cette **politique d'enfouissement réussie** est un véritable plus pour l'environnement et pour les usagers, qui subissent ainsi beaucoup moins les différents fils électriques présents dans le paysage.
- L'objectif est de poursuivre sur cet axe : le taux d'enfouissement est plus bas que la moyenne nationale, mais reste proche de celui d'autres départements ruraux comparables.



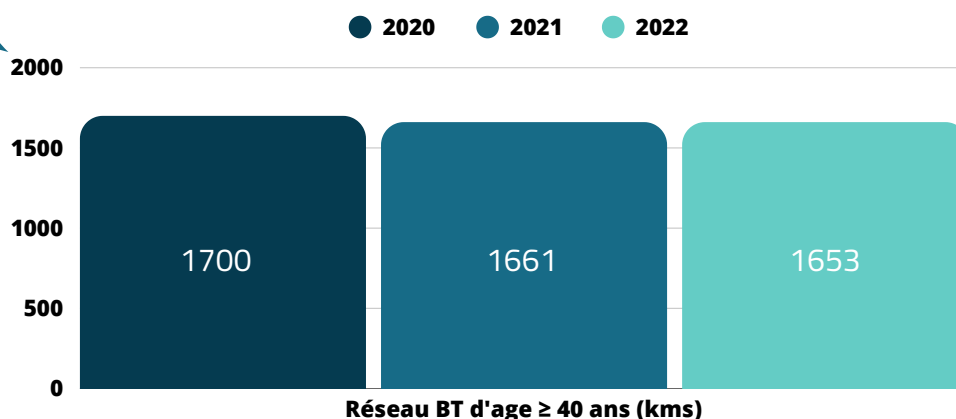
Taux d'enfouissement des réseaux HTA





Points clés

- Fin 2022, le linéaire de réseau HTA âgé de plus de 40 ans est de 1 317 km sur la concession de TE46, ce qui correspond à 21.52% du réseau HTA, en hausse par rapport au précédent exercice (19.56%).
- L'âge des réseaux HTA est à surveiller. Des travaux de modernisation des réseaux pourraient ainsi être décidés pour réduire cette ancienneté et diminuer ce pourcentage.



Points clés

- Les réseaux souterrains et aériens nus ont une durée d'utilité de 40 ans, alors que celle des réseaux torsadés est de 50 ans.
- La part des réseaux BT ayant dépassé leur durée d'utilité est en baisse à 23,9% à fin 2022 contre 24,1% à fin 2021, et représente un linéaire de 1 653 km.

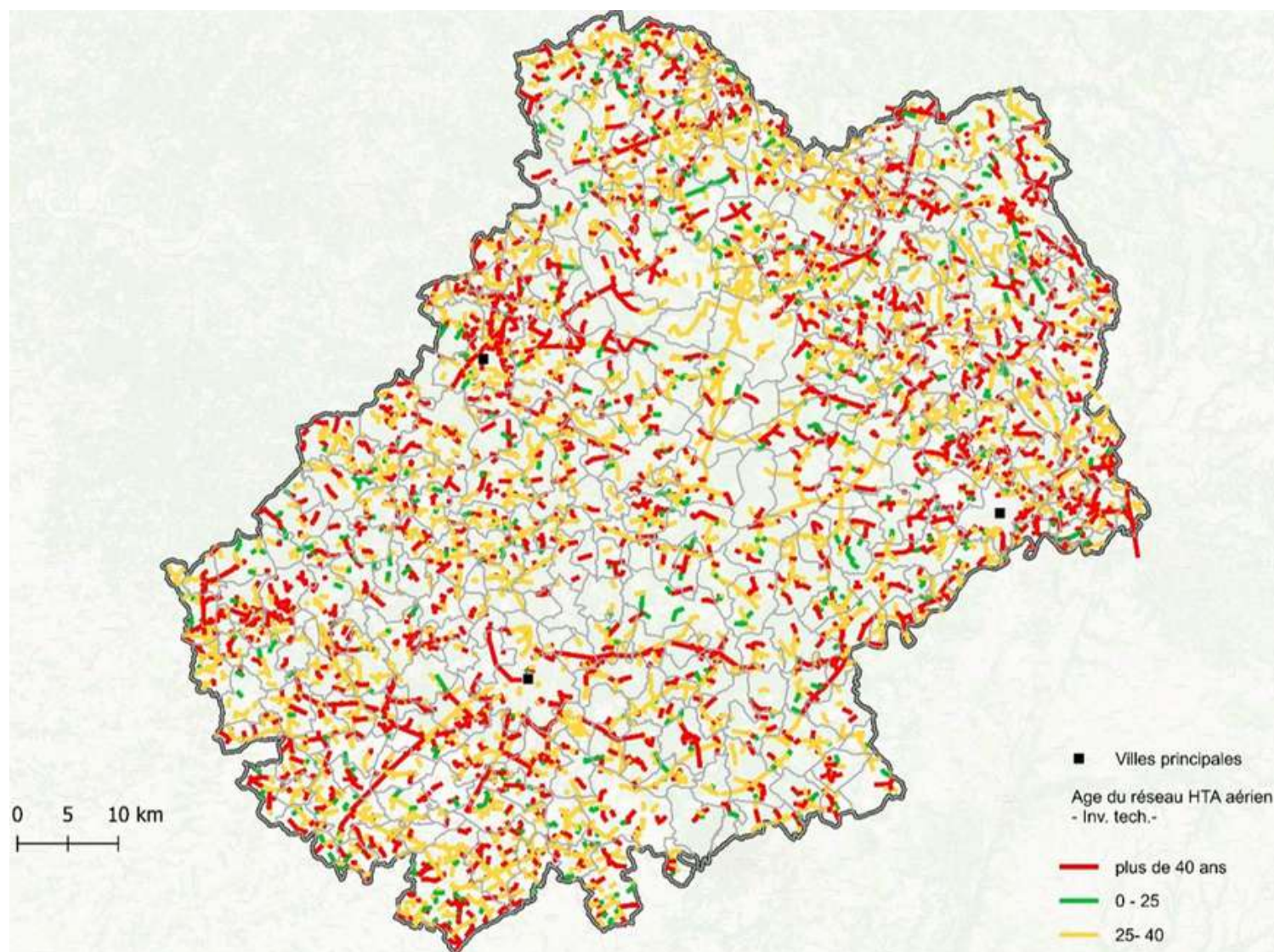
Les postes sources réalisent l'interface entre le réseau public de transport, exploité par RTE, et le réseau public de distribution principalement constitué de lignes en moyenne tension (HTA), de postes de transformation HTA/BT et de lignes en basse tension (BT), exploité par Enedis.

Un poste source peut aussi transformer une très haute tension en haute tension et diriger l'énergie électrique vers plusieurs canalisations haute tension, appelées « départs ».

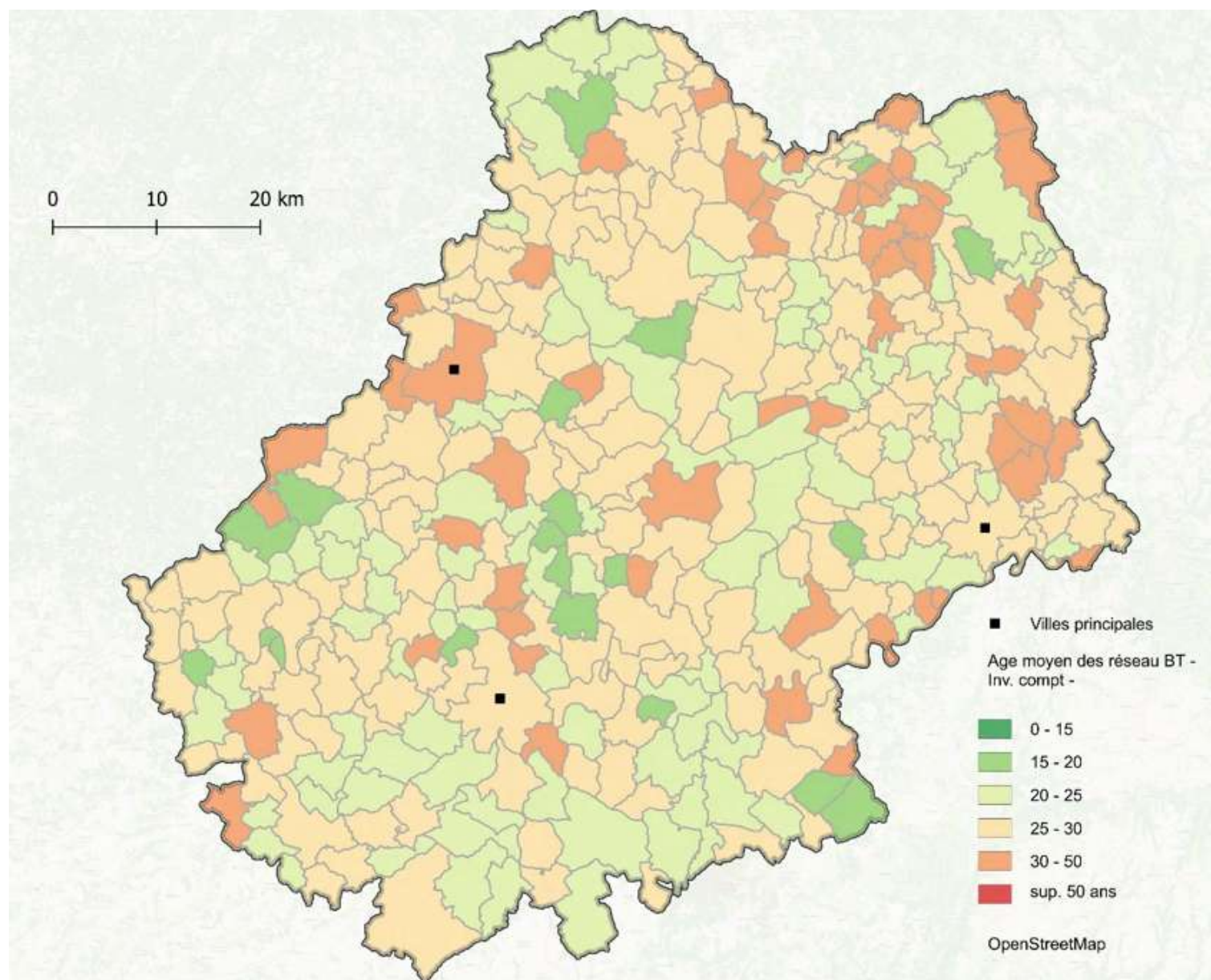
À la fin de l'année civile 2022, le Lot est alimenté par 21 postes sources, dont 7 situés hors du territoire de la concession, qui contribuent également à la sécurité de la desserte électrique du département.



Âge du réseau HTA aérien



Âge moyen des réseaux BT



II) Qualité de distribution de l'électricité

a) Les coupures longues



La qualité de l'électricité recouvre principalement les notions de continuité d'alimentation (coupures d'électricité) et de qualité de l'onde de tension délivrée (susceptible d'altérer ou d'endommager le fonctionnement des appareils électriques raccordés au réseau).

La continuité se mesure par le temps moyen de coupure par usager.

La qualité de desserte, tant en continuité (interruptions de fourniture) qu'en tenue de tension (écart de tension), est liée à la structure du réseau de distribution et aux conditions météorologiques :

- Le réseau HTA a un impact fort sur la durée moyenne de coupure en raison du nombre de clients qu'il dessert, de sa sensibilité aux aléas climatiques et de la typologie des « départs » (longueur et structure, accessoires, etc.,).
- La proportion de fils nus de faible section du réseau BT nécessite de poursuivre les travaux de résorption.

Coupures longues sur le réseau HTA	2020	2021	2022
Nombre de coupures	514	516	564
Dont nombre de coupures pour incidents	177	152	192
Dont nombre de coupures pour travaux	337	364	372
Durée moyenne d'une coupure HTA (mn)	83	93	89
Nombre total d'usagers coupés	120 228	71 762	115 118

Points clés

Nous observons sur le réseau HTA une augmentation du nombre de coupures dans le département : par rapport à 2021, il y a une légère aussi du nombre de coupures en 2022 (564 contre 516), mais il y a eu une nette augmentation du nombre total d'usagers coupés (115 118 contre 71 762), dans les standards des années pré-Covid. 2020 étant une année particulière à cause du Covid, qui a pu retarder et décaler de nombreux chantiers, les véritables années de comparaison, par rapport à 2022, c'est 2019 et 2020, et il y avait là 127 493 usagers qui ont été coupés à un moment donné de l'année en 2019 et 120 228 en 2020.

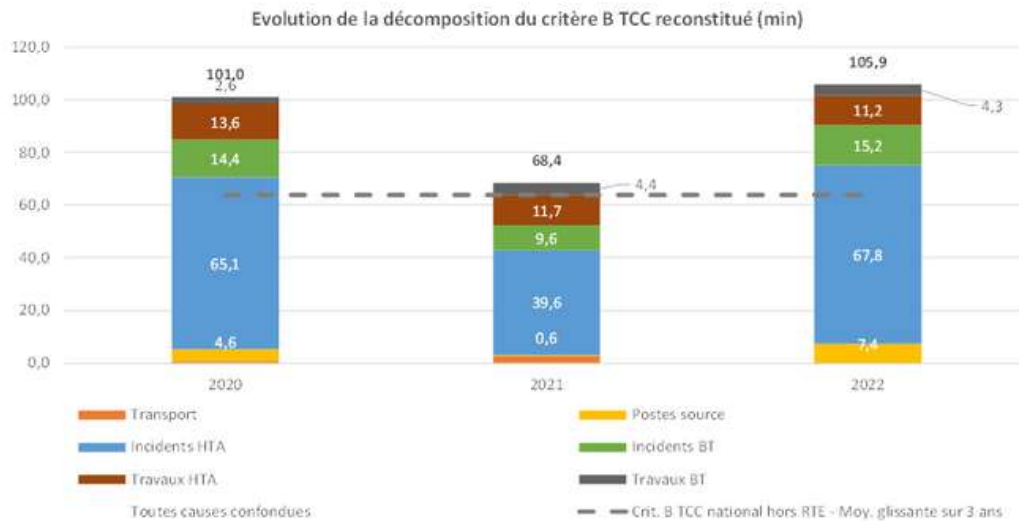
Coupures longues sur le réseau BT	2020	2021	2022
Nombre de coupures	528	568	577
Dont nombre de coupures pour incidents	394	347	335
Dont nombre de coupures pour travaux	134	221	242
Durée moyenne d'une coupure HTA (mn)	242	158	200
Nombre total d'usagers coupés	8 755	11 318	12 269

Points clés

Sur le réseau BT, majoritaire sur la concession en nombre de départs comme en kilomètres, nous remarquons une faible hausse du nombre de coupures pour travaux (242 en 2022 contre 221 en 2021), ainsi qu'une augmentation du nombre total d'usagers coupés (12 269 en 2022 contre 11 318 en 2021). Ces hausses peuvent s'expliquer par la reprise des travaux et un regain global d'activité après une année 2021 encore impacté par le Covid. L'évolution de ces chiffres restent toutefois à surveiller au cours des prochaines années.



b) La continuité de fourniture

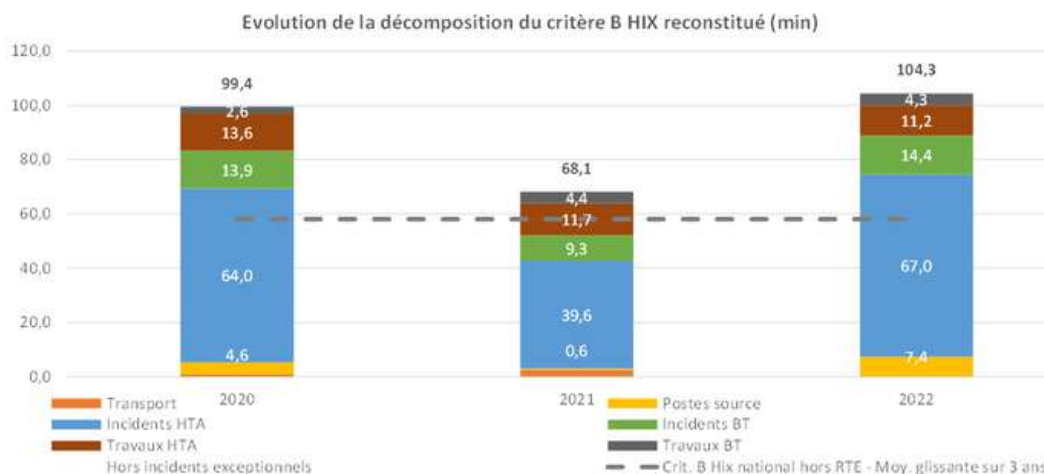


La continuité de l'alimentation est principalement mesurée à partir de l'indicateur appelé « critère B », qui représente la durée moyenne annuelle de coupure par utilisateur du réseau public de distribution raccordé en basse tension. Le critère B TCC est un indicateur de la qualité réelle perçue par les clients. Le « B » hors événements exceptionnels (HIX) reflète plus la qualité structurelle des réseaux. Il est la conséquence de la mise en œuvre des politiques d'investissement, des choix de maintenance du réseau et de gestion des coupures pour travaux réalisés par le distributeur.

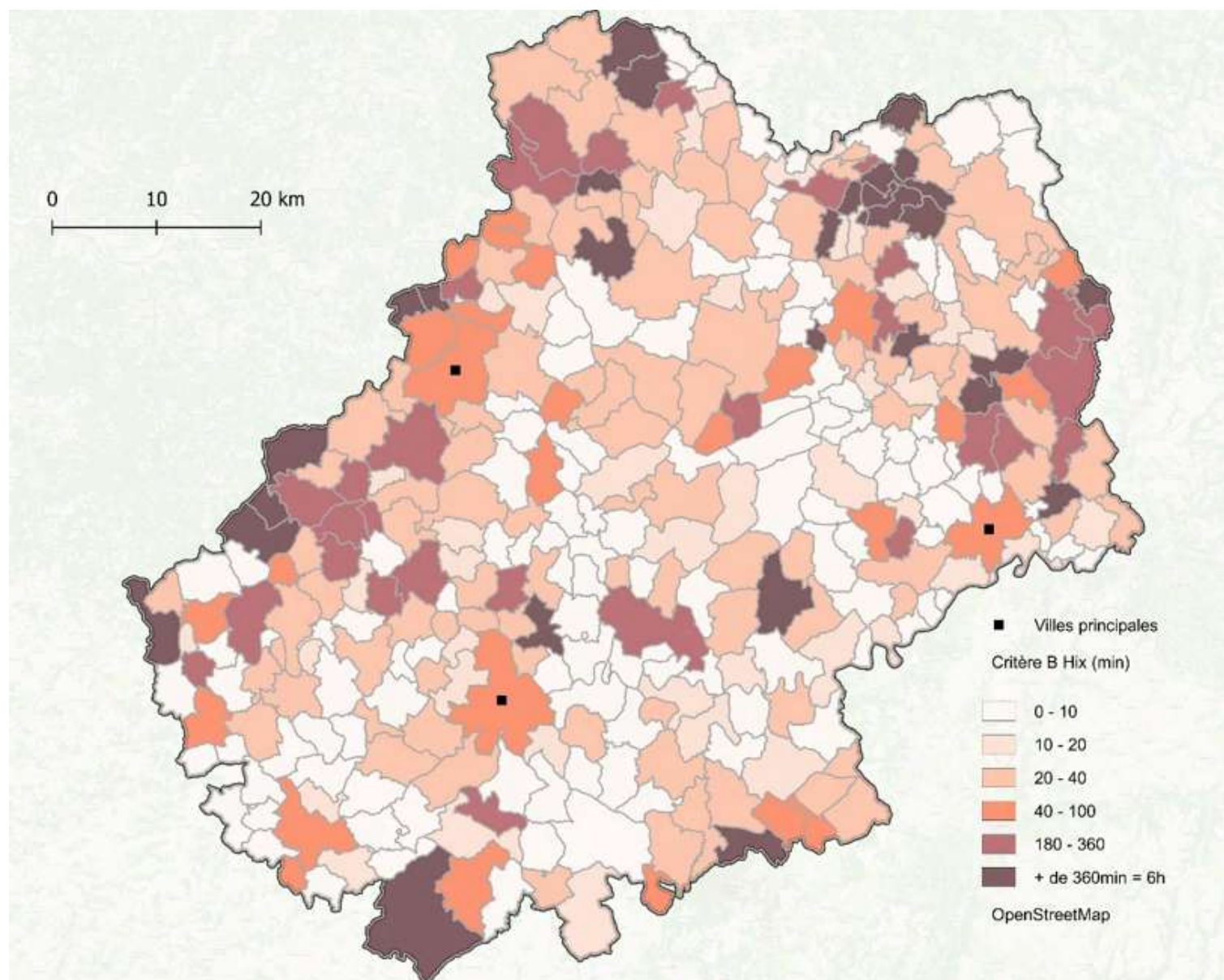
Points clés

Grâce aux efforts conjugués d'Enedis et de FDEL-TE46 sur la gestion des coupures de la concession, le critère B) s'était nettement amélioré en 2020 puis en 2021, mais il est remonté en 2022, passant ainsi de 68,4 minutes en 2021 à 105,9 minutes. Nous notons une hausse significative des incidents HTA, qui sont passés de 39,6 minutes en 2021 à 67,8 en 2022.

Enfin, comme nous pouvons le voir ci-dessous, l'évolution de la décomposition du critère B HIX suit exactement la même tendance que celle du critère B TCC.



Répartition du critère B de la concession

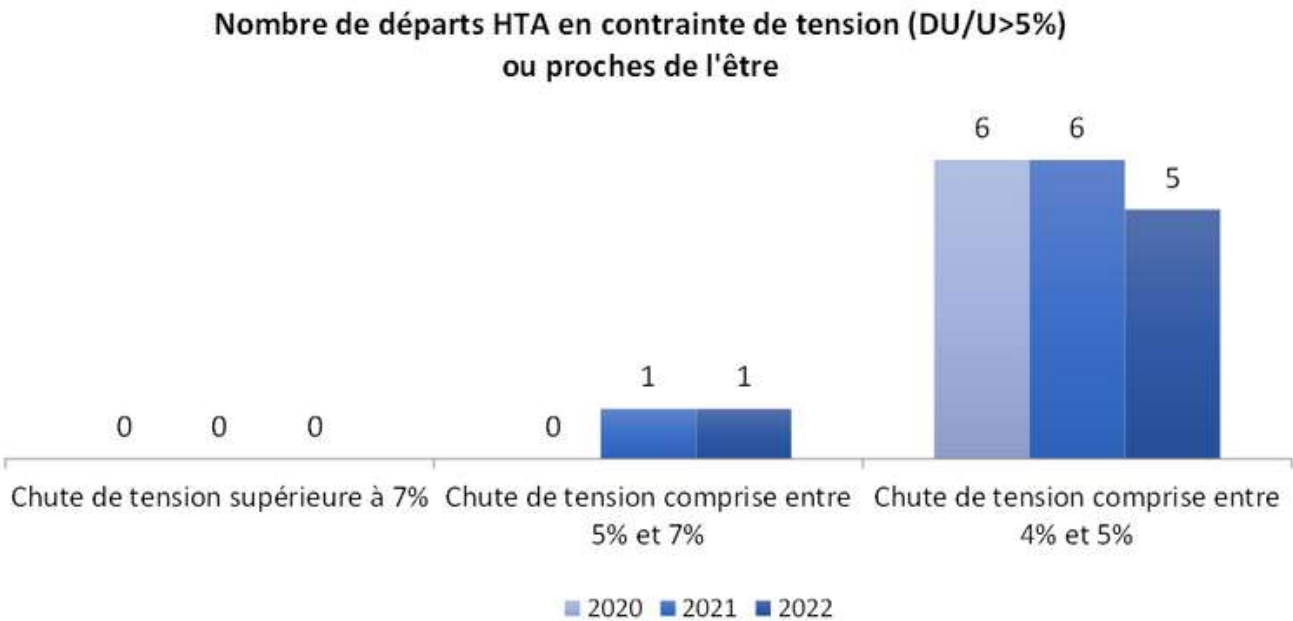


c) Les clients mal alimentés

Évolution des clients mal alimentés (CMA)	2020	2021	2022
Total clients mal alimentés	1 070	1 130	1 068
Taux de clients mal alimentés	0.83%	0.87%	0.81%
En zone urbaine	0.21%	0.19%	0.12%
En zone rurale	1.03%	1.09%	1.03%

En basse tension, un client est dit « client mal alimenté » lorsque la tension à son point de livraison (en valeur efficace moyennée sur 10 min) sort, au moins une fois par an, de la plage de variation admise, qui est de + 10 % ou - 10 % par rapport à la tension nominale 230/400 V.

La qualité de tension se juge au regard du nombre de départs HTA et BT et du nombre d’usagers qui subissent des chutes de tension au-delà des seuils réglementaires suivants : ±5% pour le réseau HTA et ±10% pour le réseau BT.



Evolution des départs BT en contrainte de tension ($DU/U > 10\%$) ou proches de l'être



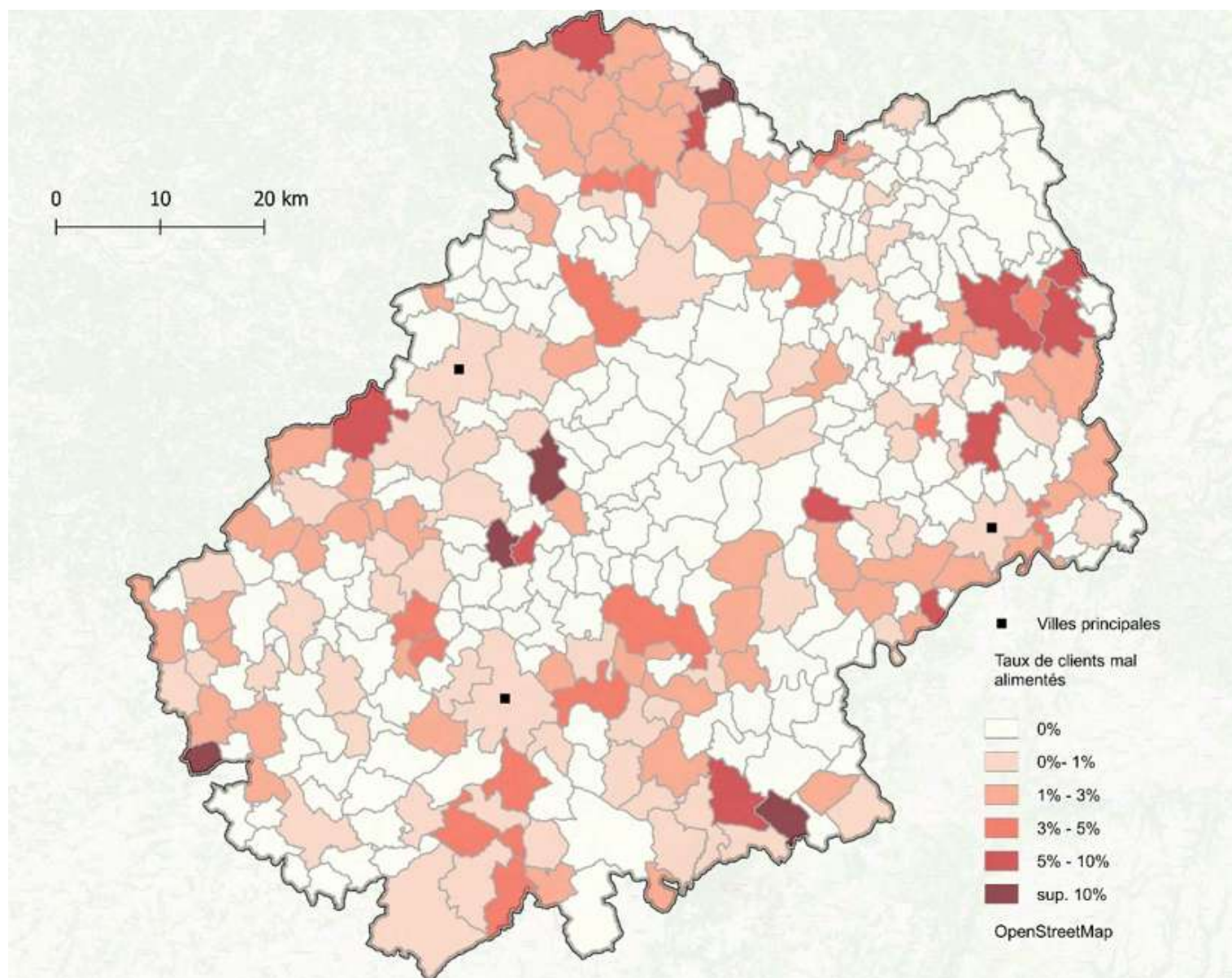
Points clés

Lors de l'année civile 2022, seul 1 départ HTA est en contrainte de tension et 5 départs HTA sont proches de l'être avec une chute de tension comprise entre 4 % et 5 %. Ces résultats, en faible baisse par rapport à 2020 et à 2021, sont satisfaisants pour la concession.

L'année 2022 a vu le nombre de départs BT avec une chute de tension supérieure à 10 % se stabiliser à 249 (253 en 2021). Le nombre de clients mal alimentés est lui en revanche en baisse à 1 068 en 2022 (contre 1 130 en 2021, c'est-à-dire -62 en un an), soit un taux de CMA de 0.81 % des usagers de la concession, qui demeure bien inférieur au seuil réglementaire de 3 % mais nécessite toutefois une vigilance pour veiller à engager les renforcements nécessaires à la résorption des chutes de tensions auprès des usagers.



Taux de clients mal alimentés









La mobilité électrique

FDEL-TE46 a souhaité développer un service public de la mobilité électrique afin de participer au développement du véhicule électrique. Suite à l'élaboration d'un schéma départemental de déploiement, **un réseau de 74 bornes a été créé.**

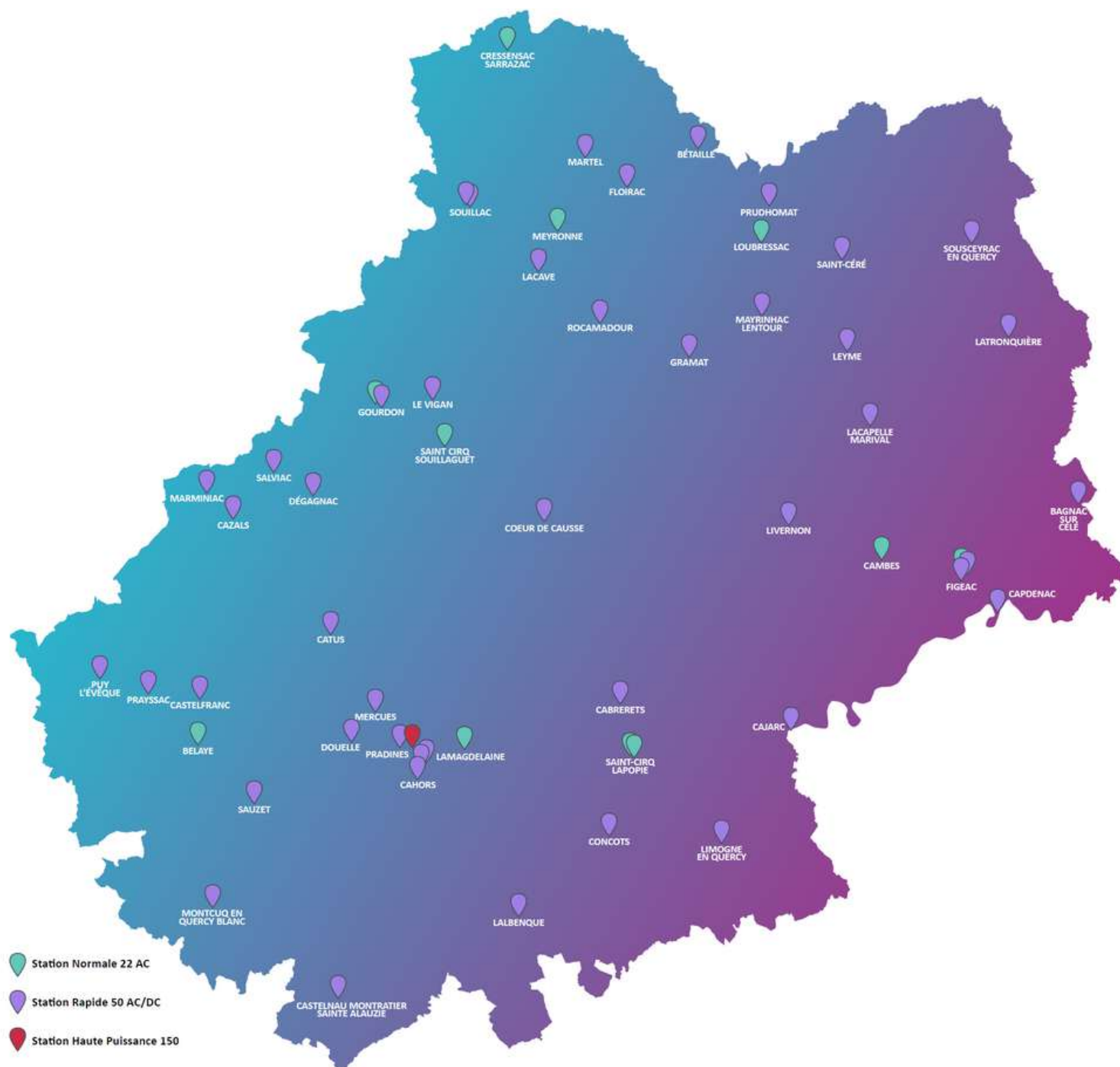
Ces bornes font parties du réseau régional REVEO, constitué avec 10 syndicats d'énergie départementaux, et les métropoles de Toulouse et de Montpellier, pour un total de plus de 1000 bornes sur le territoire régional.

Le maillage de notre territoire a été établi avec pour objectif de faire bénéficier aux usagers de recharges rapides, pour répondre notamment aux enjeux touristiques de notre département. TE46 accompagne les collectivités pour la mise en place de nouvelles bornes, en étant maître d'ouvrage des travaux :

- Identification et choix du site le plus adapté ;
- Démarches administratives (études, autorisation d'urbanisme..) ;
- Suivi des travaux ;
- Exploitation, maintenance.



Le nombre de bornes en service dans le Lot est passé de 67 à 74 (avec soixante-cinq bornes dites rapides à 50kVa, huit bornes normales à 22 kVa et une station haute puissance à 150kVa), soit une augmentation de 10,5 % du parc sur l'année civile 2023.



Perspectives 2024

L'objectif est de poursuivre le développement du véhicule électrique sur le territoire :

- 8 bornes normales 22kVa sont en cours d'installation ;
- 8 bornes rapides 50kVa sont en cours d'installation ;
- Dix autres sont en attente de décision des élus ;
- Dix bornes existantes verront bientôt leur puissance augmentée.







La rénovation énergétique

FDEL - TE46 est lauréat de l'AAP (Appel à Projets) **SEQUOIA 3** du programme ACTEE, en association avec les douze autres SDE (Syndicats d'Énergie d'Occitanie) : Ariège, Aude, Aveyron, Gard, Haute-Garonne, Gers, Hérault, Lozère, Hautes-Pyrénées, Pyrénées Orientales, Tarn et le Tarn-et-Garonne, ainsi que l'AREC Occitanie.

En tant que lauréat, le syndicat obtient une participation de la part d'ACTEE sur : les ressources humaines ; le financement d'audits énergétiques ; le financement de matériel de suivi de consommation (caméras thermiques, capteurs, etc.) ; sur la prestation assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO). À travers ce programme national porté par la FNCCR, FDEL-TE46 accompagne les collectivités dans la rénovation énergétique de leur patrimoine.

Dans ce but, le syndicat propose un accompagnement complet pour réaliser des économies d'énergie tout en répondant aux objectifs nationaux et régionaux (Loi TECV, décret tertiaire, région à énergie positive) :

- Réalisation d'audits assortis de préconisations de travaux (plusieurs scénarios proposés) et analyses financières (analyse des coûts, subventions..) ;
- Accompagnement au passage en phase travaux (aide à la rédaction des prescriptions techniques, aide au phasage et suivi des travaux) ;
- Optimisation tarifaire des contrats de fourniture d'énergie ;
- Optimisation des réglages de vos bâtiments (régulation des systèmes de chauffage et ventilation, amélioration des usages).



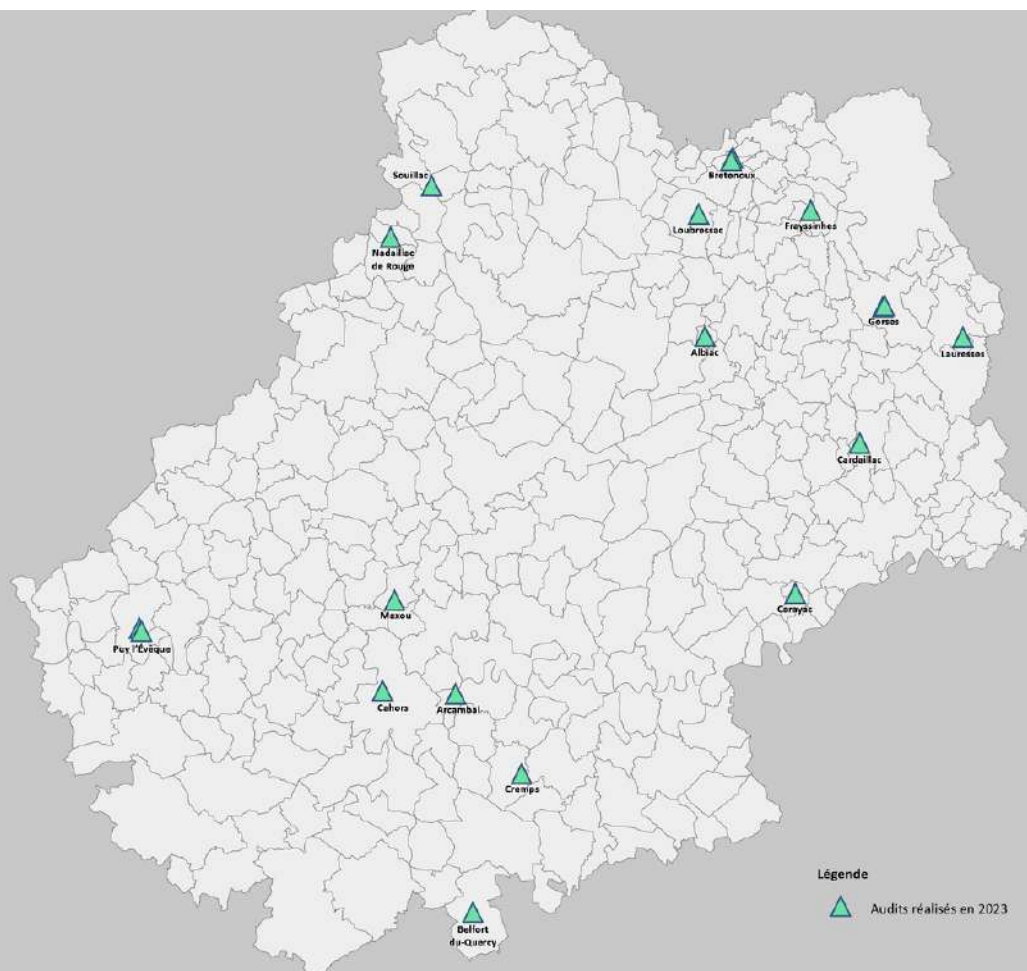
Chiffres clés

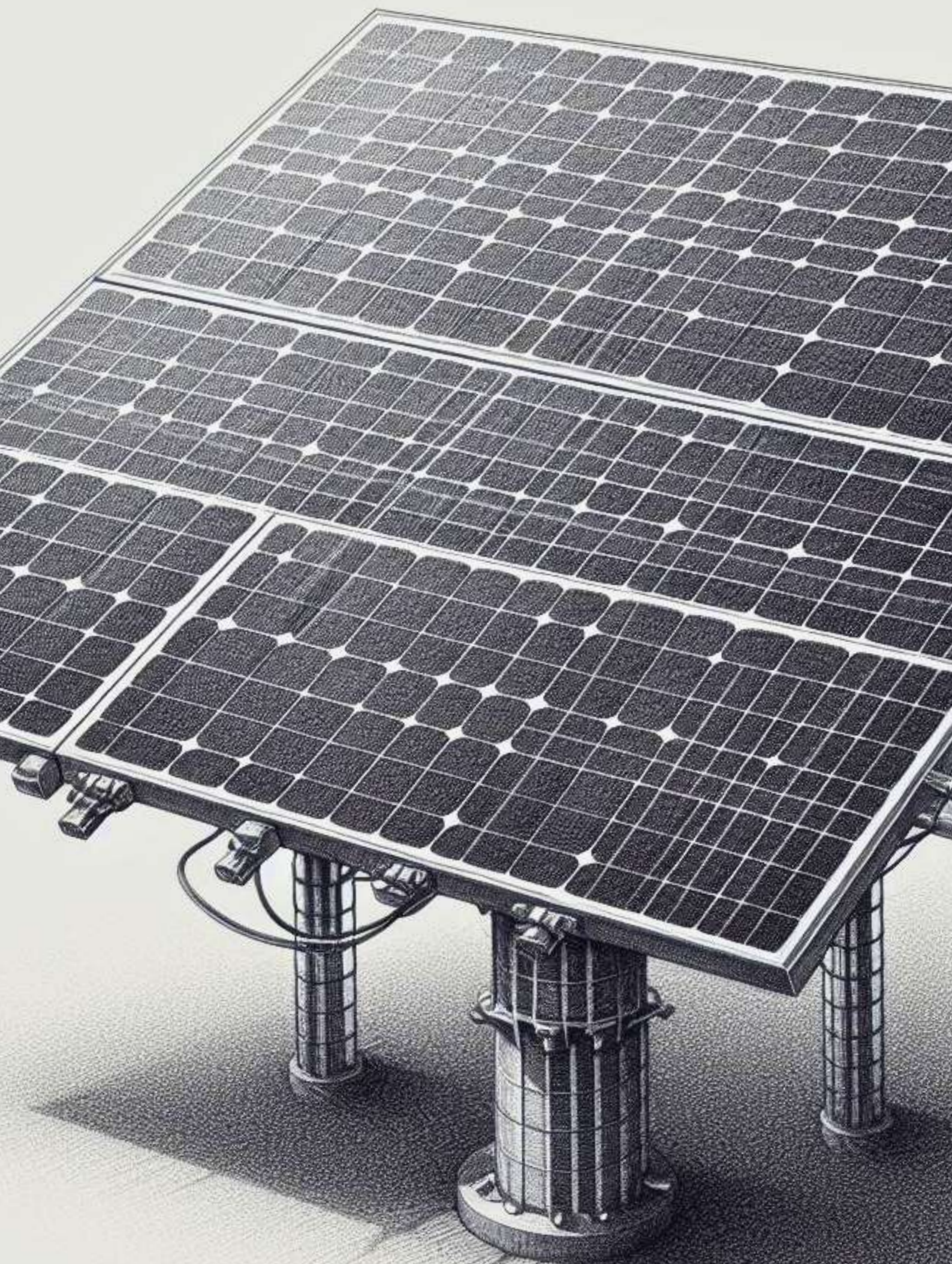
- Sur 53 opérations de rénovations énergétiques financées par la DETR, 18 ont été accompagnées par la FDEL-TE46 (soit 34%) ;
- 110 audits réalisés assortis de scénarios de rénovation globale ;
- Travail engagé sur l'effacement électrique sur les 10 bâtiments de collectivités les plus consommateurs du département ;
- Mise en place d'une AMO pour faciliter le passage à l'acte => 33% de passage en phase travaux.

Perspectives 2024

Les objectifs 2024 sont d'augmenter le volume d'audits réalisés par an (le chiffre ciblé est 150), ainsi que d'accélérer le passage à l'acte et le développement de l'assistance à maîtrise d'ouvrage.

Les deux autres ambitions sont de poursuivre la collecte des CEE pour des collectivités et l'accompagnement des collectivités sur l'optimisation de leurs contrats de fourniture d'énergie.







Les énergies renouvelables

Chiffres clés

- 43 études réalisées de centrales PV avec différents scénarii (autoconsommation individuelle, autoconsommation collective, revente totale...);
- Une puissance totale cumulée de 1411 kWc pour l'ensemble de ces études ;
- Formation autoconsommation collective.

Perspectives 2024

Parmi les différents projets en cours, la FDEL-Territoire d'Energie Lot a 6 études en cours d'exploitation ou de développement, ce qui représente une puissance totale de 346 kWc.

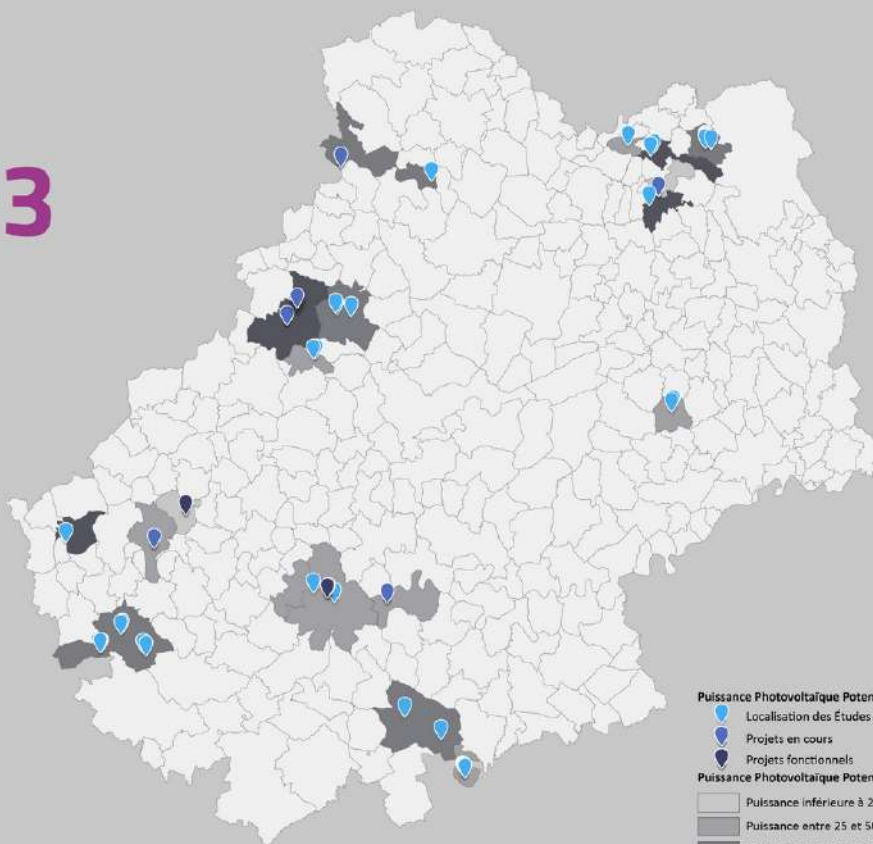
En parallèle, une notice à destination des collectivités sera créée sur la définition des zones d'accélération ENR et un programme de couverture des places IRVE par des ombrières est prévu.

Il y a eu 43 études photovoltaïques réalisées en 2023

Les Projets Photovoltaïques sur le Département du Lot



2023



Source : données 2023 - FDEL



Le syndicat se concentre principalement, dans le secteur des énergies renouvelables, sur les travaux en lien avec le photovoltaïque.

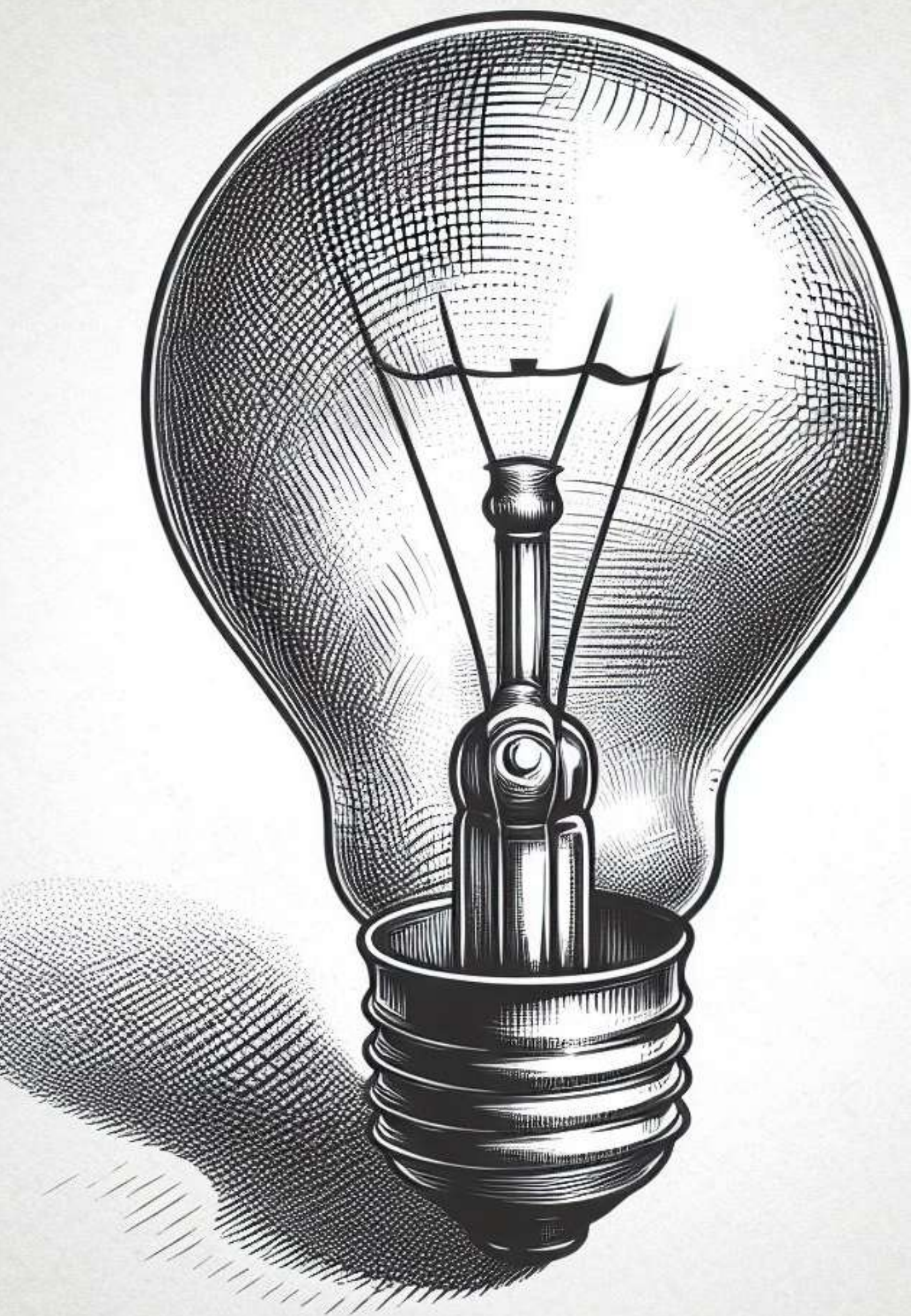
En ce sens, FDEL-TE46 travaille main dans la main avec les collectivités territoriales sur des petits projets sur toitures et des ombrières photovoltaïques.

L'ambition est de réussir à développer **un investissement de 500.000 € par an** pour l'installation d'une dizaine de toitures photovoltaïques par an . La volonté est aussi de maximiser les retombées locales en se réappropriant le développement de ces moyens de production d'énergie.

Sur un horizon à moyen terme, c'est-à-dire à deux ou trois années, les objectifs sont :

- De lancer un AMI pour initier le développement de dix projets d'autoconsommation collective ;
- D'affiner le potentiel photovoltaïque communal (toitures, ombrières) ;
- D'analyser le potentiel méthanisation du territoire ;
- D'analyser le potentiel hydro-électrique du territoire ;
- De renforcer le développement des installations de production photovoltaïque en toiture de bâtiments publics ;
- De porter à 30 les études d'ingénierie par an au service des collectivités.







L'éclairage public

Depuis plus de 15 ans, FDEL-TE46 accompagne les collectivités dans l'étude, la réalisation et le diagnostic de leurs réseaux d'éclairage public.

Dans un contexte de développement durable et d'efficacité énergétique, les interventions en matière d'éclairage public (EP) ont été réorientées pour s'adapter à de nouveaux enjeux écologiques et environnementaux de sobriété énergétique.

L'éclairage public joue un rôle important dans la perception nocturne des espaces publics, :

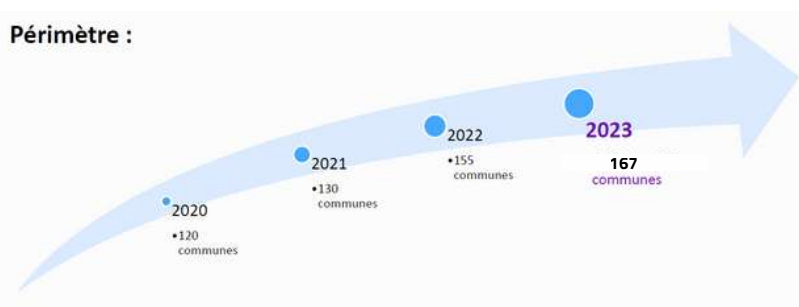
- D'un point de vue sécuritaire, il révèle les espaces de circulation et leurs abords immédiats ; il permet d'identifier les différents usagers et de détecter les obstacles éventuels de la voirie ;
- L'éclairage public participe à la convivialité et à l'embellissement des espaces publics en mettant en valeur le patrimoine et en créant des ambiances nocturnes agréables, propices à la flânerie et au commerce ;
- Tout en assurant sécurité et convivialité, il doit contribuer à la maîtrise des coûts et au respect de l'environnement, en permettant la réduction des consommations électriques, des nuisances lumineuses générées et en garantissant le recyclage des lampes usagées.
- L'éclairage public permet enfin de valoriser le patrimoine architectural existant de la commune. Il offre ainsi la possibilité aux locaux de redécouvrir ou de se réapproprier leur environnement quotidien.



Depuis la mise en place des transferts optionnels de compétence éclairage public, **167 communes** (sur les 313 du département) ont confié à la FDEL-TE46 la gestion de leur éclairage public.

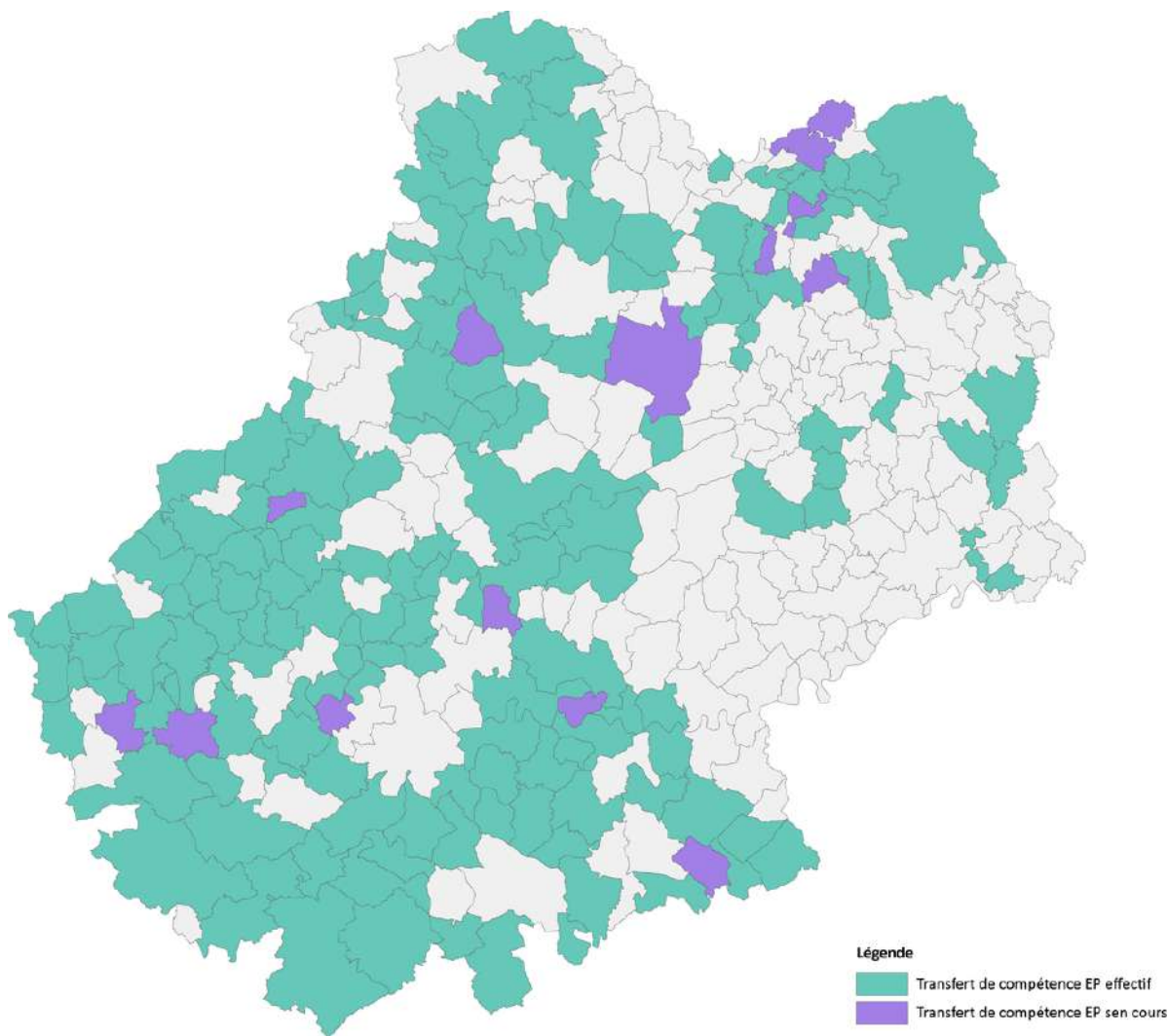
En 2023, 12 communes supplémentaires ont transféré la gestion de leur EP à la FDEL.

Périmètre :

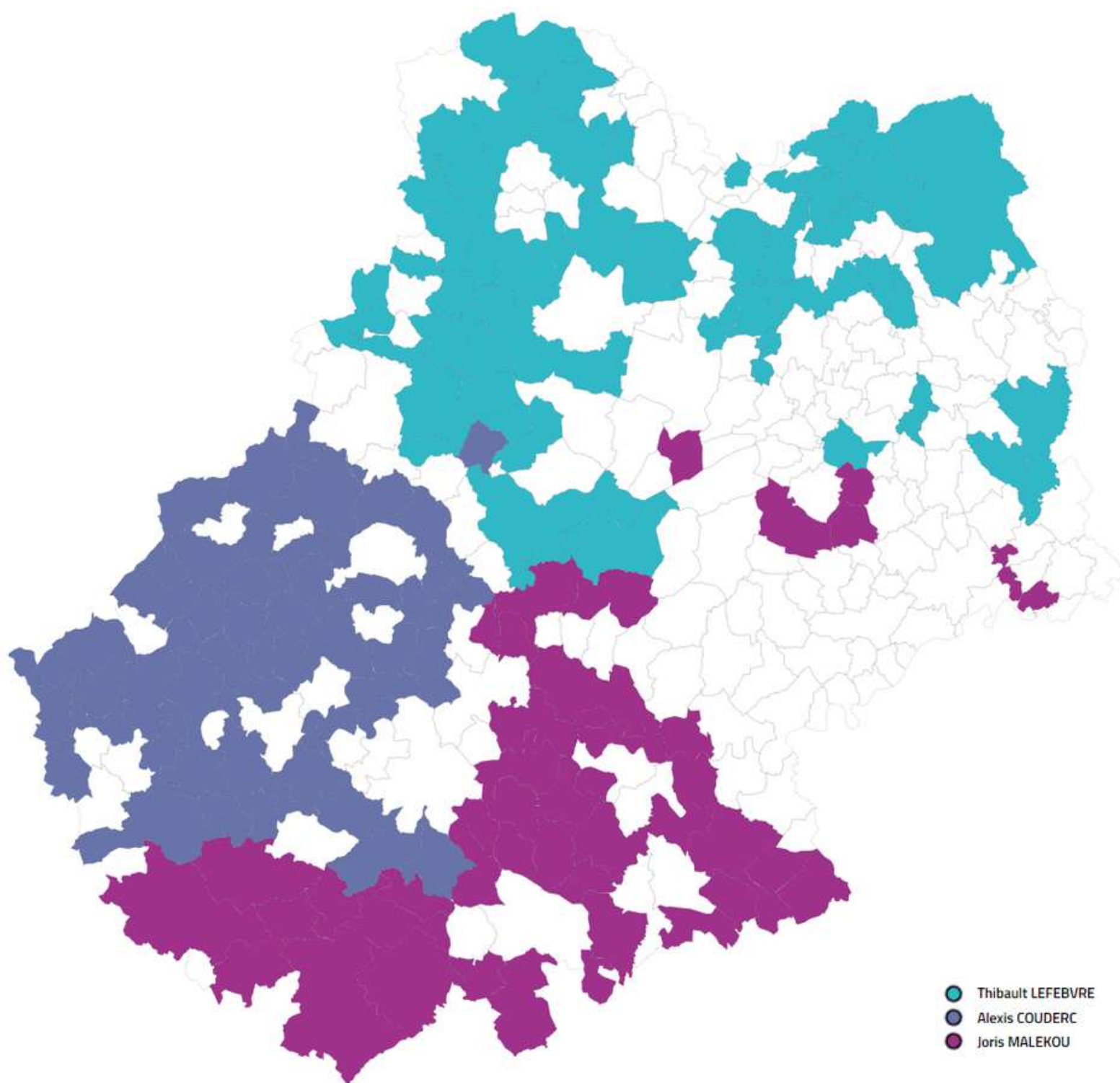


Chiffres clés

- 184 avant-projets ont été envoyés aux communes ;
- 55 chantiers de rénovation EP réalisés ;
- 420 luminaires énergivores traités ;
- 1801 pannes traitées ;
- 167 communes du Lot sont adhérentes à la compétence EP ;
- 2.435 armoires de commande dont 993 équipées d'horloges astronomiques ;
- 20.000 points lumineux dont 5.500 LED et 2.700 ballons fluos.



Répartition des chargés d'affaires









La donnée et le système d'information

FDEL-TE46 a été reconnu comme autorité publique locale compétente (APLC) sur le PCRS par la Préfecture du Lot. La collectivité œuvre en partenariat avec Enedis pour la réalisation des fonds de cartes orthophotographique à très haute résolution du département du Lot.

L'IGN a réalisé les relevés Lidar HD et la photographie aérienne à haute résolution, qui l'accompagne, de l'ensemble du département du Lot, afin de permettre la constitution du Plan de Corps de Rue Simplifié, qui embarque une méthode et un outil d'aide à la cartographie (fond de plan).

Un PCRS est un fond de plan, géoréférencé, conforme, à jour et partagé : c'est-à-dire une base commune de travail, afin de positionner des objets de façon précise et cohérente.

Cette solution PCRS (méthode et outil) regroupe l'acquisition et la mise à jour de fonds photos hautes résolutions, sur lesquels devront s'aligner les productions de plans (dessin vectoriels DAO/CAO) pour répondre aux exigences réglementaires de sécurité des travaux sur le domaine public.

L'intérêt de ce standard cartographique est double :

- Une amélioration continue sur la précision du positionnement des réseaux publics de distribution d'électricité.
- La fiabilisation de l'échange d'informations entre tous les acteurs concernés : collectivités, exploitants de réseaux, maîtres d'ouvrage et entreprises de travaux.



Présenté, entériné et signé en 2022, le projet a commencé en fin d'année 2022. 2023 a marqué la fin des acquisitions et une avancée notable pour ce qui est de la production.

Les nouveautés par rapport au SCAN 25cm de l'IGN ou à Google Maps (en plus de répondre à la réglementation) :

- Une meilleure précision photographique (1 px = 5cm au sol)
- Une plus grande précision des coordonnées géographiques (x, y + z = 3D)
- L'altitude et la hauteur des bâtiments
- La gestion des mises à jour par les collectivités Lot pour les collectivités du Lot.

- La production d'un géo commun départemental souverain exploitable directement par les Sigistes du Lot dans leurs outils pour répondre à la réglementation.

- La normalisation et la correspondance et la conformité des plans des exploitants de tous types de réseaux.

- La possibilité de modéliser les réseaux en 2D et 3D grâce au relevés des altitudes et hauteurs des bâtiments.

- À terme de faire et partager les plans entre les différents acteurs .

AVANCEMENT DES ACQUISITIONS: 100%

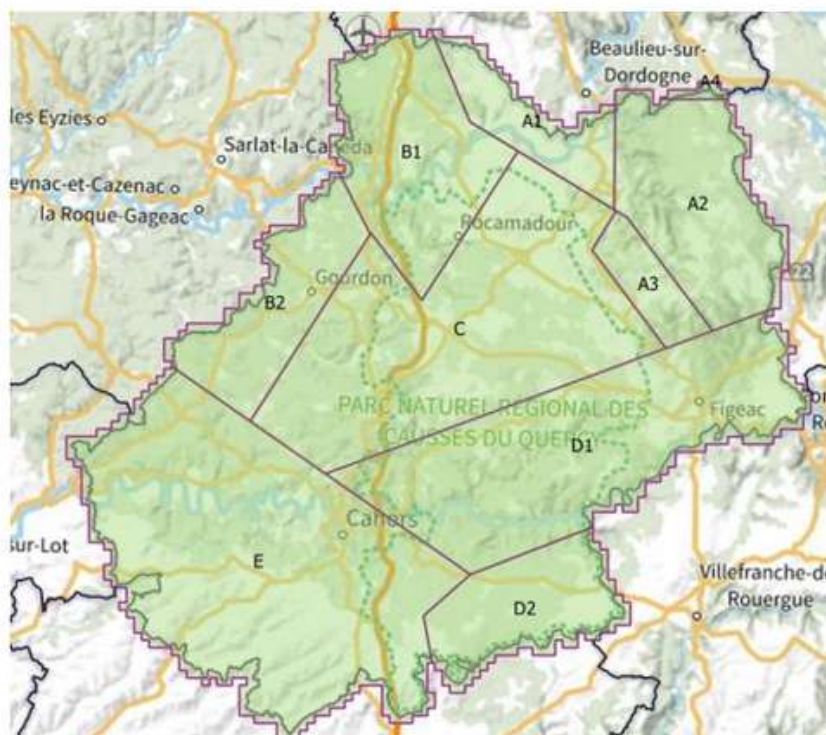
Bloc A : fin des acquisitions le 19/08/23 – validation notifiée le 31/10/23

Bloc B : fin des acquisitions le 10/08/23 – validation notifiée le 31/10/23

Bloc C : fin des acquisitions le 3/05/23 – validation notifiée le 12/07/23.

Bloc D : fin des acquisitions le 16/10/22 – validation notifiée le 3/02/23

Bloc E : fin des acquisitions le 25/06/23 – validation notifiée le 25/10/23



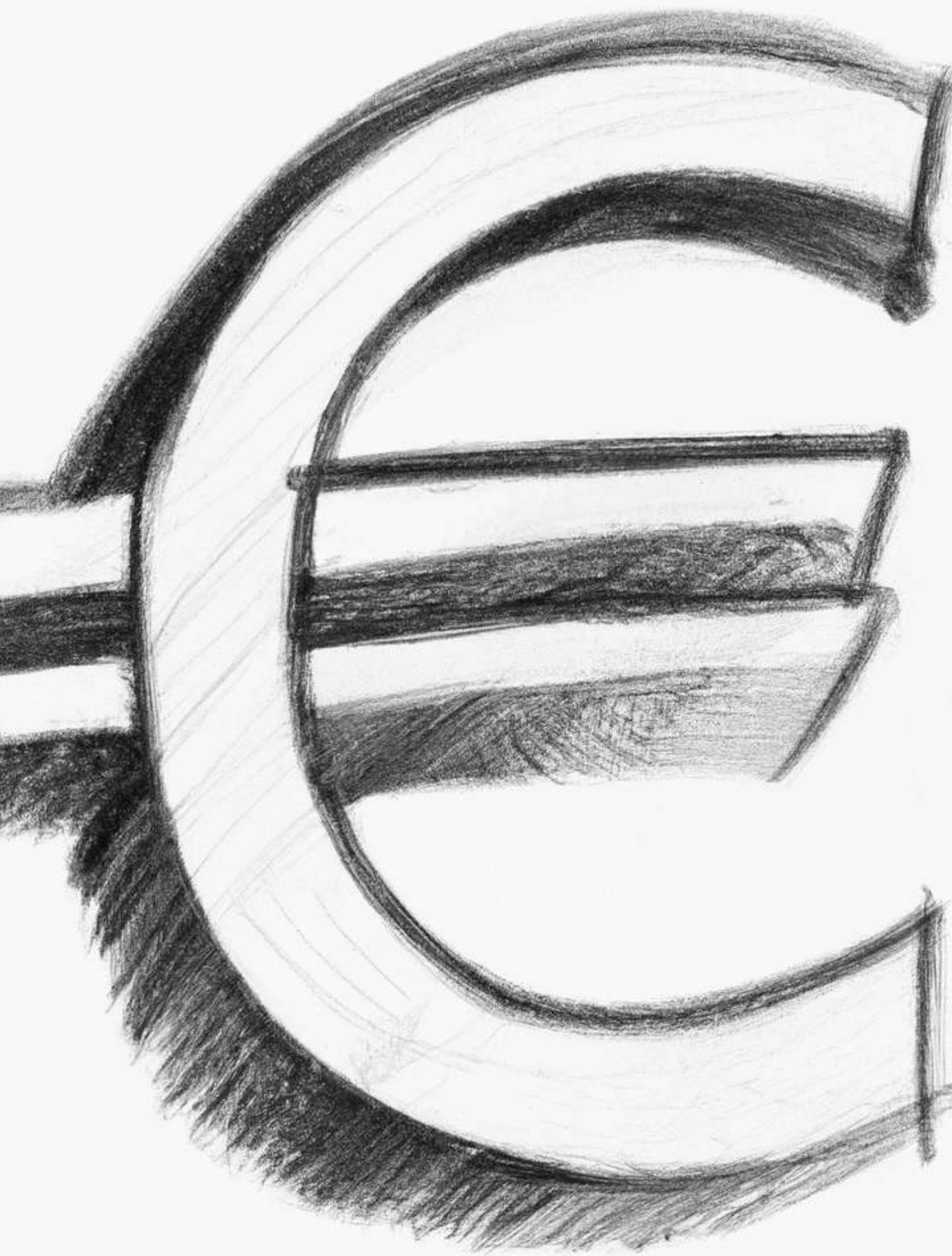
AVANCEMENT GLOBAL DE LA PRODUCTION : 42 %

bloc	superficie	fin acquisition	RFA	Aéro	Ortho
A	825	19/08/2023	31/10/2023	date livraison max 30/01/24 Prévision de livraison à IGN le 21/12/23	
B	860	10/08/2023	31/10/2023	date livraison max 27/01/24 Prévision de livraison à IGN le 6/12/23	
C	1105	3/05/2023	06/07/2023	Aéro validée le 09/08/23	Orthos attendues fin octobre 23 -> mi-novembre 23 Livraison reçue le 21/11/23
D	1345	16/10/2022	06/02/2023	Aéro validée le 20/04/23	Orthos reçues le 24/07/23 Fin des contrôles pour 24/10/23 Dernier graphe valide reçu le 24/11/23 Rapport en cours de finalisation livraison possible semaine 49
E	1460	25/06/2023	25/10/2023	Aéro reçue le 20/10/23 – mais relivraison complète le 17/11/23 fin des contrôles prévue pour le 15/12/23	

	Action terminée
	Action en cours prestataires
	Action en cours IGN









Les éléments financiers

a) Les travaux réalisés sur le réseau électricité

Nombre d'opérations travaux	2021	2022	2023	Total général
Dissimulation de réseau	11	21	18	50
Extensions de réseau	94	116	103	313
Renforcement de réseau	55	50	52	157
Sécurisation de réseau	59	56	72	187
Total général	219	243	245	707

Montants engagés en euros (k€)	2021	2022	2023	Total général
Dissimulation de réseau	780	1 399	1 004	3 183
Extensions de réseau	1 448	1 989	2 115	5 552
Renforcement de réseau	3 446	3 645	3 228	10 319
Sécurisation de réseau	1 897	1 710	2 270	5 877
Total général	7 571	8 743	8 617	24 931

Prospective 2023 - 2026

9 millions d'euros d'investissement par an sur le réseau :

- Pour le renforcement du réseau, avec pour volonté de diminuer le nombre de Clients Mal alimentés (CMA) suivant les objectifs du contrat de concession ;
- Pour la sécurisations, avec pour objectif d'éradiquer les fils nus faible section à un horizon de 10 ans ;
- Pour des dissimulations esthétiques, c'est-à-dire de participer à hauteur de **1.5 à 2 M€/an** à l'amélioration du cadre de vie.



b) Les travaux réalisés sur le périmètre d'éclairage public

En 2023, il y a eu notamment 1 801 pannes traitées et 55 chantiers de rénovation EP réalisés.

Le montant total investi HT est de 862 000 euros.

Prospective 2023 - 2026

4 millions d'euros d'investissement sur les trois ans :

- Programme d'investissement exceptionnel pour la suppression des luminaires énergivores + boules et la modernisation des réseaux d'éclairage public. Le syndicat subventionne à hauteur de 70% de subventions sur les remplacements de ces types d'appareils, ainsi que sur les travaux nécessaires sur le réseau (remise aux normes de coffrets, installation de parafoudres, séparation du réseau aérien à neutre commun)
- Traitement de 4 000 Points lumineux (coffrets et réseaux associés), pour une réduction 40 000 W annuels la puissance installée et une réduction de la pollution lumineuse. Le syndicat candidatera au Fonds vert mis en place par l'état pour la rénovation de l'éclairage public et les actions visant à la sobriété.

c) Les recettes réalisées pour l'IRVE



Le revenu total est passé de 98 016.22€ en 2022 à 155 832.27€ en 2023. La recette a ainsi augmenté d'environ 59% par rapport à 2022.
Les recettes trimestrielles sont aussi en augmentation tout au long de l'année.

d) Les dépenses réalisées pour l'IRVE

Total des dépenses réelles et mixtes en 2023 : 268 515.57 €

Total des dépenses réelles en investissement en 2023 : 197 563.88 €







Le focus RH

a) L'organigramme FDEL-TE46

PRÉSIDENT

Jean-Claude BESSOU

Direction Générale des Services

C. SÉGALARD

Direction des Territoires

F. NASTORG

**Direction de la Transition
Énergétique**

R. LEYMAT

Direction des Ressources

E. VIEILLEVIGNE

**Direction de la Donnée et
du Système d'Information**

S. PAGÈS

**Maitrise d'ouvrage ER et travaux
coordonnés**

**J. CABESSUT – A. DUONG –
B. FERREIRA – L. LESVIGNE
– P. MARLAS**

**Efficacité énergétique des bâtiments,
CEE et groupements d'achats**

**F. MARC
M. POIRET**

Secrétariat de direction et assemblées

N. BONNEVAL-NAZON

**Études et développement
informatique**

F. MULLER

Maitrise d'œuvre

**F. MARTINEZ
P. SABATHIER – V. REY
E. GENTOU**

Énergies renouvelables

A. SOILHI

Ressources humaines

N. RUET

Système et réseaux

E. DESTREZ

Maitrise d'ouvrage EP

**R. FABRE
A. COUDERC – T. LEFÈBVRE
– J. MALEKOU**

Assistante administrative

A. CHABBERT

Chargé d'accueil

A. CHABBERT

Système d'information géographique

B. FAURE

Coordination administrative

B. BARLET – S. THOMAS

Mobilité électrique

S. LEFORT

Achats et marchés publics

S. CONQUET

**Finances (subventions, budget,
comptabilité)**

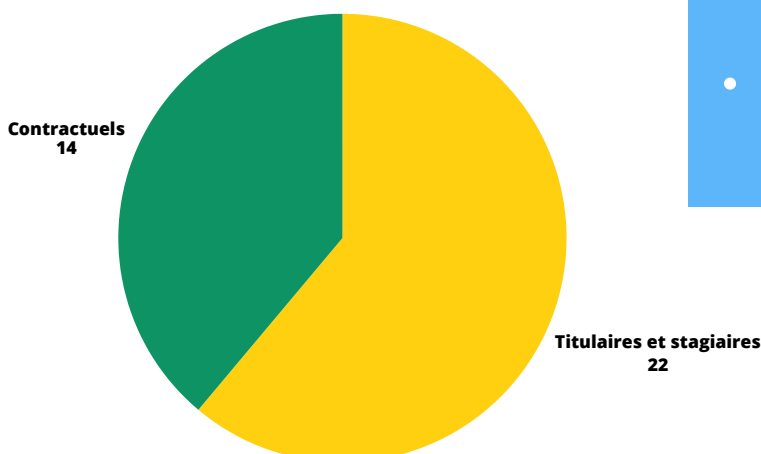
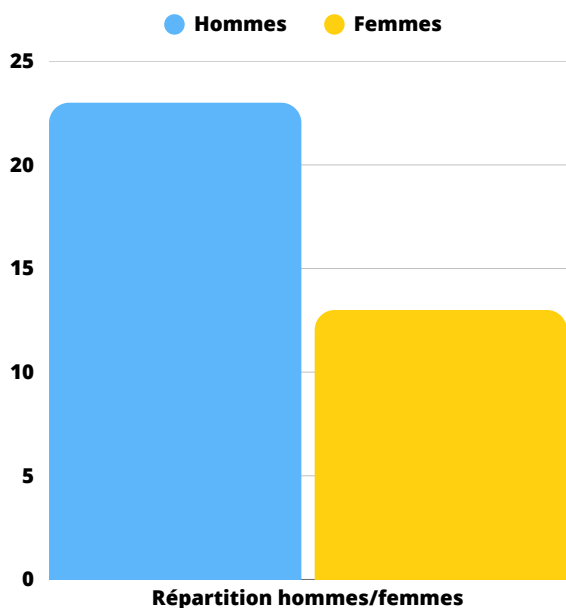
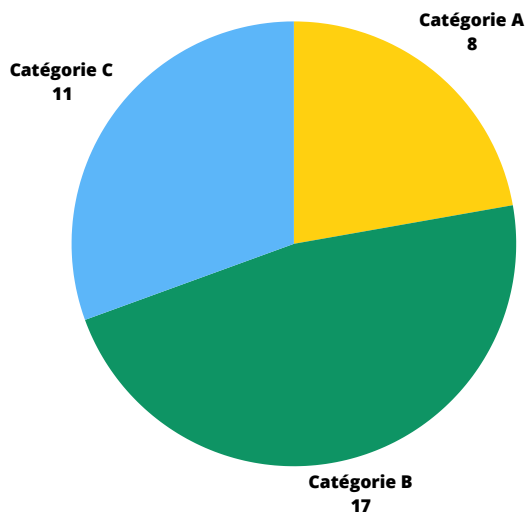
**N. DUBOR
D. FRANCESCHINI –
A. HAGEGE – M. POIRET**

Communication/coordination interne

T. BOURGUIGNON – A. EDDIBI



b) La répartition des effectifs



Bilan et Perspectives 2024

Sur les 36 agents du syndicat, l'effectif est réparti ainsi :

- 8 agents en catégorie A (4 titulaires pour 4 contractuels) ;
- 17 en catégorie B (8 titulaires et 9 contractuels) ;
- 11 agents en catégorie C (10 titulaires et 1 contractuel).

Il y a 23 hommes pour 13 femmes.

Pour l'année 2024, le syndicat prévoit la **création de quatre nouveaux postes** :

- Un poste de technicien en efficacité énergétique ;
- Un poste d'ingénieur en énergies renouvelables ;
- Un poste de contrôleur de travaux dans la Direction des Territoires ;
- Un poste de chargé de projets éclairage public dans la même direction.



NOUS CONTACTER

PAR COURRIER

380 Rue de la Rivière, 46000 Cahors

PAR EMAIL

contact@te46.fr

PAR TÉLÉPHONE

05 65 53 33 33

du lundi au vendredi de 9h à 17h

LES SERVICES EN LIGNE SUR

WWW.TE46.FR

Demande d'électrification : <https://www.te46.fr/demande-delectrification/>

Demande d'urbanisme : <https://www.te46.fr/demande-durbanisme/>

Demande de carte REVEO : <https://my.reveocharge.com/sign-up>

Localisation 3D des bornes de recharges : <https://map.alizecharge.com/reveo>

L'ensemble de ce document a été réalisé par **Théo BOURGUIGNON**.



FEDERATION DEPARTEMENTALE
D'ENERGIES DU LOT



territoire
d'énergie
LOT